

**Le rapport à l'argent dans les sociétés urbaines
de l'Afrique Subsaharienne**

Faculté des sciences politiques, Université Catholique de Louvain

LDVLP2625

Analyse socio-économique de l'Afrique

Professeur : Philippe De Leener

Sommaire

Introduction	3
1. La nature des sociétés urbaines subsahariennes.....	4
1.1. Démographie et caractéristiques des villes Subsahariennes.....	4
1.2. Les flux migratoires	6
1.3 Les problèmes de logement.....	6
2. L'économie des villes subsahariennes	8
2.1. La situation économique des citoyens subsahariens.....	8
2.2. Le développement de la micro-finance	9
2.3. L'économie informelle et le rôle économique des collectivités	11
2.4. L'assistance et l'aide publique au développement pour l'Afrique Subsaharienne	13
2.5. Les Investissements Directs à l'Etranger	14
3. Anthropologie des rapports sociaux et pécuniaires au sein des cités subsahariennes	16
3.1 Les inégalités entre les Hommes et les Femmes	16
3.2 La consommation des ménages	18
3.3 L'argent, la politique et la corruption.....	19
3.4 L'appartenance communautaire	20
3.5 Les tontines ou l'évolution des pratiques de solidarité	22
Conclusions	23
Bibliographie.....	24
Annexe 1 : L'évolution de la population urbaine Subsaharienne	29
Annexe 2 : Les villes d'Afrique Subsaharienne.....	31

Introduction

« La ville offre à l'homme l'image de la civilisation qui l'a édifiée », écrivait le sociologue camerounais Jean-Marc Ela. L'histoire de certaines villes Africaines peut être relatée jusqu'à des temps anciens, il y a une longue histoire urbaine précoloniale. L'exemple le plus pertinent est celui de la grande puissance commerciale Aksoum, capitale du Royaume d'Ethiopie qui connu son apogée au 5^{ème} siècle après Jésus Christ. Bamako, Mogadiscio, Zanzibar ont également existé avant la colonisation européenne de l'Afrique. Cependant, l'expansion des agglomérations urbaines s'est principalement réalisée durant et après la colonisation.¹ Le besoin d'administrer, de contrôler militairement les territoires colonisés et de favoriser les intérêts occidentaux ont poussé ces pionniers à modifier la structure des sociétés Subsahariennes. En particulier, l'introduction de l'argent dans la société rurale fut l'un des changements les plus importants apportés par la colonisation. Dès lors, les cités Subsahariennes n'ont eu de cesse de s'étendre : de 20 millions de citoyens sub-saharien en 1950, cette population urbaine à aujourd'hui dépasser les 320 millions d'habitants. Depuis 1993, plus de la moitié de la population du continent noir habite au sein des villes.

Cette sédentarisation de l'Homme Africain a eu une influence importante sur son mode de vie, ses identités et les mentalités. Qu'en est-il de son rapport à l'argent ? Est-ce que cette sédentarisation a modifié les rapports sociaux ? Est-il possible de percevoir des similarités entre les habitudes de consommations des citoyens Sub-sahariens ? Comment les Africains subviennent-ils à leurs besoins ? Quels sont les implications économiques liées au développement des villes ?

Nous allons tenter de répondre à ces problématiques en cherchant tout d'abord à définir les sociétés urbaines de l'Afrique Subsaharienne (ASS), leurs ampleurs, leurs caractéristiques principales ainsi que leurs divergences essentielles. Ensuite, nous chercherons à expliciter les aspects économiques des villes, notamment la composition de leur tissu économique ainsi que les combinaisons micro et macro-économiques qui les influencent et les structurent. Enfin, nous tenterons de comprendre les modes de vie dans les cités Subsaharienne, les rapports sociaux et pécuniaires qui unissent les citoyens Sub-sahariens afin de saisir l'esprit de lucre et la vénalité ou la solidarité des habitants des villes subsahariennes.

¹ Durang Xavier, *L'Afrique des idées reçues*, pp. 185-190, Éditions Belin, Paris, 2006.

1. La nature des sociétés urbaines subsahariennes

1.1. Démographie et caractéristiques des villes Subsahariennes

L'ASS regroupe 48 pays et une population d'environ 841 millions d'habitants. En 1960, la population urbaine représentait 14.8% de la population d'ASS (33 917 252 habitants) contre 37% en 2010 (321 917 000 habitants).² Cette proportion a donc plus que doublé en 50 ans, la taille de la population urbaine ayant été multiplié par 10 sur cette même période.³ Avec une croissance démographique de 2.5% entre 2000 et 2009,⁴ on estime qu'en 2050, plus d'un milliard d'Africains seront des citadins.

Cependant, la définition de ce qui constitue une zone urbaine diffère d'un pays africain à un autre. Par exemple, en Ouganda un règlement classe une population de plus de 100 habitants comme urbaine, alors qu'au Nigeria et à l'île Maurice, une zone urbaine a une population de plus de 20 000 habitants. Il y a aussi des difficultés à définir une ville, puisque les villes ne sont pas seulement définies sur la base de la taille de la population mais aussi en fonction des divisions administratives ou législatives. De plus, l'étendue des mégalo-poles d'ASS est telle qu'il est parfois difficile de percevoir la démarcation entre les villes et les campagnes. Par exemple, la ville de Kinshasa s'étend sur toute la province et couvre 9965 km²⁵ (à titre de comparaison, Paris et l'agglomération Parisienne compte environ 2000km²)⁶ En outre, comme le souligne Patrick Gilliard, « les milieux urbains et ruraux ne sont pas des mondes clos. L'amélioration des conditions de vie en milieu rural ou en milieu urbain affecte les deux espaces ». ⁷ En phase avec cette affirmation, le groupe de la Banque Africaine de développement affirme qu'« alors que les pays africains voient leur secteur urbain jouer un rôle important pour l'économie nationale et le bien-être social des populations, en contribuant pour pas moins de 55% du PNB, la croissance de ce secteur demeure, dans beaucoup de cas, compromise, sous l'effet d'une économie rurale en déclin, de l'augmentation de la pauvreté, des conflits et/ou carrément de la guerre civile. » ⁸

D'une manière générale, les régions les plus urbanisées de l'ASS sont les zones littorales d'Afrique de l'Ouest, la vallée du Nil, l'Ethiopie, ainsi que pour l'Afrique Australe, la côte reliant Le Cap à Maputo. Quelques 40% des citadins vivent dans les mégalo-poles comme Lagos, Kinshasa, Abidjan, ou Johannesburg, les 60% restants étant concentrés dans les villes de moins de 500 000 habitants. Selon l'annexe 2, l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique Australe sont les régions ayant le plus d'agglomérations de plus de 100 000 habitants.

² **United Nations**, Department of Economic and Social Affairs, *World Urbanization Prospects: The 2009 Revision Population Database*, <http://esa.un.org/unpd/wup/unup/p2k0data.asp>

³ **Banque Mondiale**, *Population urbaine (% total)*, 2010,

<http://donnees.banquemondiale.org/theme/developpement-urbain?display=graph>

⁴ **Ratha Dilip, Mohapatra Sanket, Silwal Ani**, *Recueil de statistiques 2011 sur les migrations et les envois de fonds*, Banque Mondiale, 2e édition, 01/10/2010,

<http://siteresources.worldbank.org/INTPROSPECTS/Resources/334934-1110315015165/Factbook2011French.pdf>

⁵ **Programme des Nations Unies pour le Développement**

Unité de lutte contre la pauvreté (PNUD), Province de Kinshasa, mars 2009,

http://www.cd.undp.org/mediafile/Profil_kinshasa_Final.pdf

⁶ **Larousse**, Paris, 2011, <http://www.larousse.fr/encyclopedie/ville/Paris/137068>

⁷ **Gilliard Patrick**, *L'extrême pauvreté au Niger: mendier ou mourir*, Karthala, 2005, p.66

⁸ **Groupe de la Banque Africaine de développement**, *Stratégie de développement urbain du groupe de la banque*, Avril 2010, <http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Policy-Documents/Strat%C3%A9gie%20de%20d%C3%A9veloppement%20urbain%20de%20la%20Banque%20-%20Rev%201.pdf>

L'Afrique de l'Ouest compte 140 villes de plus de 100 000 habitants et 19 villes de plus d'1 million d'habitants. L'Afrique de l'Est a 71 villes de plus de 100 000 habitants, 7 villes de plus d'1 millions d'habitants. On recense en Afrique Australe 121 villes de plus de 100 000 habitants et 11 villes de plus de d'1 millions d'habitants. Enfin en Afrique Centrale, il y a 64 villes de plus de 100 000 habitants et 7 villes de plus d'1 million d'habitants.

Il existe de fortes disparités entre les pays au sein de l'ASS. Ainsi, 61.5% de la population de l'Afrique du Sud vit dans les villes en 2010, contre 11% pour le Burundi. L'évolution la plus impressionnante est celle du Botswana, ayant la seconde population d'ASS la moins urbanisée en 1960 et la seconde population la plus urbanisée en 2010 (cf. Annexe 1). Annie-Claude Labrecque différencie l'urbanisme de l'Afrique francophone et celui de l'Afrique Anglophone. Pour Labrecque, l'Afrique francophone se distingue par le fait que « les grandes villes se retrouvent soit le long du littoral, soit près de gisements de ressources premières, bien que les capitales des États enclavés offrent les mêmes caractéristiques que les villes du littoral. » Elle caractérise l'Afrique anglophone par un « développement urbain, social et économique important et dont le passé colonial et le système politique sont différents; donnant du même coup une originalité aux villes de cette région (une très grande ségrégation environnementale entre les espaces commerciaux, d'affaires, d'habitations, mais surtout entre les populations noires, blanches et métis).»⁹

Pour Patrick Gilliard, « les caractéristiques urbaines de l'ASS sont diverses en raison de l'étendue, des contextes historiques et coloniaux. » « L'Afrique de l'Ouest constitue cependant un sous-ensemble singulier, avec le développement de métropoles-ports qui ont subi une croissance rapide à partir du schéma colonial. Les villes se sont développées avec une tendance ségrégationniste et le recul des Etats depuis ces quinze dernières années entretient la gravité de la crise urbaine.¹⁰ Pour Mike Davis, les institutions étatiques de l'ASS n'ont pas cherché à améliorer les conditions sociales et économiques des pauvres, mais ont au contraire essayé de maintenir les privilèges résidentiels, les barrières spatiales et la ségrégation économique des régimes coloniaux. Ce phénomène se retrouverait dans toutes les villes Subsahariennes, que ce soit à Kinshasa, Harare, Luanda ou même Addis Abeba.¹¹ C'est pourquoi le niveau de vie en ville reste très bas et la plupart des services de base sont déficients. La situation est d'autant plus difficile que l'assainissement des dépenses publiques dans le cadre des programmes d'ajustement structurel se répercute sur les populations les plus démunies. Les prestations des services sociaux de base ne sont plus assurées en raison des contraintes financières de l'Etat. »¹²

Selon ECA International, l'Afrique accueille à la fois les villes les plus chères et les moins chères du monde. Luanda, la capitale de l'Angola figure à la 7e place du classement mondial et à la première en Afrique, suivie de Libreville (Gabon, 19^e au classement mondial et 2^e en Afrique), Kinshasa (RDC, 24^e dans le monde et 3^e en Afrique) et Dakar (Sénégal, 41^e dans le monde et 4^e en Afrique). Alors que le coût de la vie est élevé dans ces villes, on note toujours de fortes disparités en Afrique qui héberge aussi les villes au coût de la vie le plus faible, comme Maseru (Lesotho, 237e), ou Durban (Afrique du Sud, 225e).¹³

⁹ Labrecque Annie-Claude, *Les études urbaines en Afrique sub-saharienne: un portrait général*, janvier 2010, vrm.ca, http://www.vrm.ca/cap_afrique_portrait.asp?ID=1228

¹⁰ Gilliard Patrick, *L'extrême pauvreté au Niger: mendier ou mourir*, Karthala, 2005, p.66

¹¹ Davis Mike, *Planet of Slums*, Verso:London, 2006, p.96-97

¹² Gilliard Patrick, *L'extrême pauvreté au Niger: mendier ou mourir*, Karthala, 2005, p.66

¹³ Traoré Zinab L., *Les villes africaines les plus chères au monde en 2011*, Next Afrique, 26/06/2011, <http://www.nextafrique.com/showroom/styles-de-vie/1222-les-villes-africaines-les-plus-cheres-au-monde-en-2011>

1.2. Les flux migratoires

Pour le photographe David Adjaye, des villes comme Maputo et Dakar personnifient la nouvelle condition métropolitaine des villes subsahariennes car leur nature de melting-pot offrent des idées importantes sur la diversité et la façon dont les différents groupes peuvent former un équilibre au milieu des difficultés économiques et culturelles.¹⁴ En effet, les flux migratoires représentent un facteur d'influence important sur la composition des sociétés urbaines subsahariennes, les larges mouvements pécuniaires (qui seront mis en exergue dans la seconde partie de ce dossier) et l'urbanisme des villes. Les villes sont l'une des principales résultantes de la mobilité des populations. Cependant, les villes n'ont pas pu se constituer avec un fort apport de migrants d'origine urbaine formés ailleurs et apportant avec eux des compétences et des capitaux ; il n'y a qu'une faible proportion de citoyens ayant une expérience du mode de vie urbain.¹⁵

L'immigration à destination de l'ASS est également importante. Le nombre d'immigrants équivaut à 17,7 millions de personnes, soit 2,1 % de la population Subsaharienne (contre 215,8 millions d'immigrants au niveau mondial, soit 3,2 % de la population mondiale). En effet, les villes africaines génèrent de plus en plus de revenus (80% en moyenne du produit national brut des pays) et sont devenues l'un des premiers moteurs du développement humain et économique. Les 10 premiers pays d'immigration sont: la Côte d'Ivoire, l'Afrique du Sud, le Ghana, le Nigéria, le Burkina Faso, le Kenya, le Soudan, la Tanzanie, l'Uganda, l'Éthiopie. Les flux migratoires à destination de certains pays (tel que l'Éthiopie) s'expliquent par le fait que 13.4% des immigrants sont des réfugiés.

En 2010, le nombre d'émigrants en provenance de l'ASS a été de 21,8 millions, soit 2,5 % de la population. Les 10 premiers pays d'émigration sont: Burkina Faso, Zimbabwe, Mozambique, Côte d'Ivoire, Mali, Nigéria, Soudan, Érythrée, République démocratique du Congo, Afrique du Sud. Les destinations privilégiées de ces émigrants sont les pays à revenu élevé membres de l'OCDE (24,8 %), les pays à revenu intermédiaire (32,3 %), les pays à revenu élevé non membres de l'OCDE (2,5 %), et enfin les pays en développement à faible revenu (32,5 %).¹⁶

1.3 Les problèmes de logement

Cette urbanisation se fait principalement sans développement industriel. Faute d'emplois, de ressources et d'anticipation de la part des pouvoirs publics en matière d'aménagement, les nouveaux arrivants sont contraints de vivre dans des logements insalubres. C'est le cas de 60% des citoyens subsahariens – et même de 90% des citoyens soudanais, centrafricains ou tchadiens.¹⁷ En Afrique de l'Ouest, la sur-urbanisation, qui voit les populations croître beaucoup plus vite que les économies urbaines, devient manifeste. Les symptômes incluent les grands enjeux économiques et sociaux comme le taux de chômage, la prolifération des

¹⁴ Kaufman David, *Style Safari: Africa's Cities Are As Absorbing As the Bush*, 21/11/2011, Time, <http://www.time.com/time/magazine/article/0,9171,2099052,00.html#ixzz1hf7RX2yg>

¹⁵ OCDE, *Pour Préparer l'avenir de l'Afrique de l'Ouest : Une vision à l'horizon 2020*, 1998, <http://www.oecd.org/dataoecd/50/16/38513077.pdf>, p.13.

¹⁶ Ratha Dilip, Mohapatra Sanket, Silwal Ani, *Recueil de statistiques 2011 sur les migrations et les envois de fonds*, Banque Mondiale, 2e édition, 01/10/2010, <http://siteresources.worldbank.org/INTPROSPECTS/Resources/334934-1110315015165/Factbook2011French.pdf>

¹⁷ Manciaux Cécile, *Panorama: celles par qui la croissance arrive*, Jeune Afrique n°2655, du 27 novembre au 3 décembre 2011, p.72.

taudis et bidonvilles, la polarisation sociale et la délinquance. Tous ces phénomènes résultent d'une gouvernance défailante et de la distribution inégale de la richesse urbaine/nationale.¹⁸ Selon Mike Davis, les plus importantes populations vivant dans des bidonvilles en ASS sont celles du Nigéria (79,2% de la population, 41.6 millions d'individus), de la Tanzanie (92.1% de la population, 11 millions de personnes), l'Ethiopie (99.4% de la population, 10.2 millions de personnes).¹⁹

En ASS, le statut de locataire est dévalorisant. Mais pour accéder à la propriété, les bénéficiaires de ces logements dits sociaux doivent être solvables. En outre, le prix de l'immobilier est souvent très dissuasif. Les propriétaires sont donc souvent issus des classes moyennes aisées, notamment de la fonction publique. Au Congo, un logement de la Soprogi coûte entre 10 millions et 16 millions de Francs CFA (de 15 200 à 24 400 euros). Les prêts des banques de l'habitat s'adressent donc essentiellement aux salariés du secteur privé formel et aux fonctionnaires.²⁰

Le manque de logements décentes et la demande croissante occasionne une spéculation immobilière en Afrique. Pour Mac Kinsey, la construction de logements est l'un des moteurs de l'actuelle croissance économique Africaine.²¹ L'urbanisation a suscité un boom du secteur de la construction qui a créé de 20 à 40% de tous les emplois au cours des dix dernières années.²² A Abidjan les promoteurs immobiliers vendent des maisons payées avant leur construction: leurs clients ouvrent un compte dans une banque partenaire ayant souscrit à l'opération immobilière, ils s'acquittent du quart du prix de vente et contractent un prêt auprès de leur établissement financier, qui verse directement la somme due au promoteur selon un échéancier arrêté d'un commun accord. Ainsi, la fin du paiement et celle des travaux interviennent en même temps. Ce système empêche malheureusement les nombreuses personnes aux revenus modestes d'avoir accès à des logements dignes de ce nom.²³

De 2000 à 2010, l'ASS a vu le nombre d'habitants des taudis et bidonvilles baisser de seulement 5 pour cent (17 millions), le Ghana, l'Ouganda et le Sénégal se situant au tout premier rang avec des réductions de plus de 20 pour cent chacun. La croissance démographique rapide des villes africaines contribue largement à la prolifération de l'habitat informel. De par les modes de fonctionnement et les règles qui sont actuellement les leurs, les marchés fonciers urbains formels empêchent l'accès au sol de la majorité des citoyens dans toute l'Afrique. Ce sont donc les marchés informels qui compensent cette situation génératrice d'exclusion, et ce sont eux qui régissent l'immense majorité des transactions qui se font aujourd'hui dans les villes africaines.²⁴

¹⁸ **ONU Habitat**, *L'état des Villes Africaines 2010 : Gouvernance, inégalités et marchés fonciers urbains*, 2010, p.6.

¹⁹ **Davis Mike**, *Planet of Slums*, Verso: Londres, 2006, p.24.

²⁰ **Devey Muriel**, *Logement social cherché locataire aisé*, Jeune Afrique n°2655, du 27 novembre au 3 décembre 2011, p.84.

²¹ **Mc Kinsey**, *What's driving Africa's growth*, Mc Kinsey Quarterly, Juin 2010, http://www.mckinseyquarterly.com/Whats_driving_Africas_growth_2601#2

²² **Mc Kinsey**, *What's driving Africa's growth*, Mc Kinsey Quarterly, Juin 2010, http://www.mckinseyquarterly.com/Whats_driving_Africas_growth_2601#2

²³ **Devey Muriel**, *Logement social cherché locataire aisé*, Jeune Afrique n°2655, du 27 novembre au 3 décembre 2011, p.84.

²⁴ **ONU Habitat**, *L'état des Villes Africaines 2010 : Gouvernance, inégalités et marchés fonciers urbains*, 2010, p.2

2. L'économie des villes subsahariennes

2.1. La situation économique des citoyens subsahariens

Bien que l'on dispose de peu d'informations statistiques sur l'ASS (seul 18 de ces 48 pays disposent d'informations sur la pauvreté de 2007 à 2010),²⁵ il est certain que le dénuement de sa population est l'une de ses caractéristiques. Cette partie du globe est la région la plus pauvre du monde et où il y a la plus grande inégalité en termes de développement humain.²⁶ L'index de développement humain est égal à 0.453.²⁷ 33 pays sur 48 disposent d'un salaire moyen annuel inférieur à 995 US dollars en 2009.²⁸ En 2010, le revenu annuel national brut par habitant était de 1.176 dollars contre 1.137 dollars en 2009.²⁹ Compte tenu de la croissance démographique, le nombre de pauvres en ASS a presque doublé et en 2005, ces derniers représentaient 27% de la population pauvre mondiale, contre 11 % en 1981.³⁰ 50.9% de la population vivait sous le seuil de pauvreté (1.25\$US par jour) en 2005, contre 57.6% en 1990.³¹ A noter que le taux de pauvreté urbain est toujours inférieur au taux de pauvreté rural et le taux de pauvreté de la capitale est toujours inférieur au taux de pauvreté des autres zones urbaines.³²

Ces chiffres démontrent cependant que la moitié des citoyens Subsahariens a comme première préoccupation de trouver l'argent quotidien pour subvenir à ces besoins primaires. En outre, le taux de chômage en 2008 était de 22.5% de la population active, la population active étant de 317 millions de personnes en 2008.³³ La ville Africaine, c'est aussi le lieu d'expression préféré d'une jeunesse (l'âge moyen des citoyens africains est de 18 ans) particulièrement touchée par la précarité de l'emploi et la faiblesse de l'Etat providence.³⁴ Toutefois, selon le FMI, la hausse de l'emploi a été forte au sein des populations urbaines durant ces 10 dernières années ; la situation évolue, même si les problèmes persistent.³⁵ En outre, les chiffres démontrent une croissance économique et une amélioration des conditions de vie en ASS. Selon le FMI, « Sous l'effet surtout du dynamisme de la demande intérieure, mais aussi du niveau élevé des cours des produits de base, l'économie de la région devrait

²⁵ **World Bank**, *Africa Development Indicators 2011*, Aout 2011, p.8

²⁶ **UNDP**, *Human Development report 2011: Sustainability and Equity: A Better Future for All*, p.28.

²⁷ **UNDP**, *Human Development report 2011: Sustainability and Equity: A Better Future for All*, p.130.

²⁸ **World Bank**, *Africa Development Indicators 2011*, Aout 2011, p.16.

²⁹ Ibid.

³⁰ **Banque Mondiale**, la pauvreté, juillet 2011,

<http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/ACCUEILEXTN/NEWSFRENCH/0,,contentMDK:20486990~pagePK:64257043~piPK:437376~theSitePK:1074931,00.html>

³¹ **World Bank**, *Poverty and equity, regional dashboard: Sub-saharan Africa*, <http://povertydata.worldbank.org/poverty/region/SSA>

³² **CEDEAO**, *Profil de pauvreté dans les pays de la CEDEAO*, p.14, http://unstats.un.org/unsd/publication/ecowas_poverty_profile_f.pdf

³³ **Ratha Dilip, Mohapatra Sanket, Silwal Ani**, *Recueil de statistiques 2011 sur les migrations et les envois de fonds*, Banque Mondiale, 2e édition, 01/10/2010, <http://siteresources.worldbank.org/INTPROSPECTS/Resources/334934-1110315015165/Factbook2011French.pdf>

³⁴ **Airault Pascal**, *Homo Urbanus Africanus*, Jeune Afrique n°2655, du 27 novembre au 3 décembre 2011, p.71.

³⁵ **Fond Monétaire international**, *Perspectives Economiques Régionales : Afrique Sub-saharienne : maintenir la croissance*, Octobre 2011, p.39.

croître de 5¼% en 2011. »³⁶. Les secteurs des télécommunications, la banque, la distribution et la construction ont amplement favorisé cette croissance économique.

Même si l'actuel croissance économique est encourageante, il est ardu pour les citoyens Africains de consacrer une large part de leurs revenus à l'épargne. Seuls entre 5% et 25% des foyers ont une relation formelle avec une institution financière. Le manque d'accès aux services financiers est donc l'un des principaux obstacles au développement du secteur privé en Afrique.³⁷ L'épargne brute en ASS équivaut à 21.6% du PIB en moyenne de 2004 à 2010, et, comme le démontre le tableau ci-dessous, le taux d'épargne évolue peu. Sur la période 2000-2009, les pays épargnant le plus sont le Botswana (35.4%), le Liberia (78.2%) et le Gabon (37.1%), ceux épargnant le moins étant l'Erythrée (4.4%), le Sierra Leone (5.7%) et le Burundi(5.8%).³⁸

L'épargne brute en ASS :³⁹

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
ASS	19.1	19.7	24.4	22.6	21.6	21.4	22.6	21
Hors Afrique du Sud et Nigéria	17.7	19.4	21	20.5	18.5	16.4	17.6	16.9

2.2. Le développement de la micro-finance

La micro-finance désigne « la fourniture d'un ensemble de produits financiers à tous ceux qui sont exclus du système financier classique ou formel »,⁴⁰ principalement en raison de difficultés à apporter des garanties physiques.⁴¹ Muhammad Yunus, connu comme « le banquier des pauvres », considère que tous les hommes et femmes ont des compétences et l'instinct de survie : « Nous n'avons pas besoin de leur apprendre à survivre, nous devons juste mettre à sa disposition les ressources financiers nécessaires afin qu'ils puissent eux-mêmes se développer et mettre en pratique les compétences qu'ils possèdent déjà ». ⁴² Dans cette perspective, le défi de la microfinance s'est trouvé, et se trouve toujours, dans l'effort de conciliation entre la viabilité et la pérennité financière et les réalisations des missions sociales des institutions. Ce double objectif de résultats, à la fois financier et social, est connu sous le nom de « double bottom line » en anglais.⁴³ Alors que la microfinance

³⁶ **Fond Monétaire International**, *Etudes Economiques et financiers: Perspectives économiques régionales, Afrique Subsaharienne Maintenir la croissance*, Octobre 2011, <http://www.imf.org/external/french/pubs/ft/reo/2011/afr/sreo1011f.pdf> p.1.

³⁷ **International Finance Corporation**, *Microfinance in Africa: Banking for the smallest businesses*, 2011, p. 3, [http://www.ifc.org/ifcext/gfm.nsf/AttachmentsByTitle/IFC+Africa+Microfinance+Brochure/\\$FILE/IFC+Africa+Microfinance+Brochure.pdf](http://www.ifc.org/ifcext/gfm.nsf/AttachmentsByTitle/IFC+Africa+Microfinance+Brochure/$FILE/IFC+Africa+Microfinance+Brochure.pdf)

³⁸ **Fond Monétaire International**, *Etudes Economiques et financiers: Perspectives économiques régionales, Afrique Subsaharienne Résiliences et Risques*, Octobre 2010, p.94, <http://www.imf.org/external/french/pubs/ft/reo/2010/afr/sreo1010f.pdf>

³⁹ Ibid

⁴⁰ **Portail Microfinance**, *Qu'est-ce que la microfinance ?*, MicroFinance Gateway, Avril 2010, <http://www.lamicrofinance.org/section/faq#1>

⁴¹ **Lapenu C. et al**, *Performances sociales: Une raison d'être des institutions de microfinance et pourtant encore peu mesurées. Quelques pistes*, Mondes en Développement Vol.32-2004/2-n°126, 2004, pp. 51-68.

⁴² Yunus, M. (1998): *Hacia un mundo sin pobreza*, Editorial Andrés Bello, Barcelona

⁴³ **Comité d'Echanges, de Réflexion et d'Information sur les Systèmes d'Epargne et de Crédit (CERISE)**, *Social Performance Indicators Initiative : Audit des Performances Sociales des Institutions de Microfinance, Guide opérationnel*, 2009.

commerciale est en plein développement, notamment en ASS, certains professionnels tel que Sam Daley-Harris, directeur du Sommet du Microcrédit jusqu'en novembre 2011, soutiennent qu'il faut au contraire chercher à développer l'éthique et mesurer les performances autant sociales que financières des instituts de micro-finance.⁴⁴

La région étudiée compte seulement 4% du montant des engagements dans le monde, soit 787 millions de dollars, mais elle est en pleine croissance.⁴⁵ Selon un rapport sur la micro-finance, en dépit du grand nombre d'intermédiaires financiers non bancaires (IFNB), d'organisations non gouvernementales (ONG) et de mutuelles de crédit/coopératives financières, les banques servent un quart du nombre total des emprunteurs, et 40% des épargnants sont clients des banques en ASS. L'ASS est l'une des trois régions du monde où les déposants sont trois fois plus nombreux que les emprunteurs: on y compte 21,6 millions de déposants et 7,8 millions d'emprunteurs. Cette disparité s'explique en partie par le poids historique des coopératives dans l'offre de services financiers dans la région. Le nombre des titulaires de comptes de dépôt a pratiquement doublé en trois ans. Le volume des dépôts, s'élevant à 5,2 milliards de dollars, excède lui aussi le montant brut de l'encours de crédit qui s'élève à 4,7 milliards de dollars.⁴⁶

La plupart des prêts sont destinés aux micro-entreprises ou aux ménages, et leur durée est inférieure à un an. Les prêts aux micro-entreprises représentent respectivement 88% et 95% du total des prêts accordés par les Intermédiaires Financiers non bancaires (IFNB) et les ONG. La clientèle des banques et des coopératives est plus diversifiée (petites entreprises et ménages), et la proportion des prêts à la consommation est donc plus élevée dans leur portefeuille. Il est par exemple fréquent que les coopératives ciblent délibérément les salariés des entreprises et de la fonction publique afin de diversifier leurs risques et d'augmenter leurs revenus. Les prêts aux micro-entreprises ne représentent qu'un petit pourcentage du montant total des prêts accordés par les coopératives, car elles n'ont pas forcément un objectif de développement et de croissance comme les petites entreprises. Les prêts à la consommation en revanche, constituent une proportion plus importante du total des prêts accordés par les coopératives: ils servent par exemple à faciliter les dépenses quotidiennes typiques des travailleurs salariés.⁴⁷

Le schéma ci-dessous donne un aperçu du marché du microcrédit en ASS. On peut constater qu'il y a une grande variété de prestataires offrant leurs services financiers aux populations pauvres et à faibles revenus. On constate également qu'il est plus développé en Afrique de l'Ouest et en Afrique de l'Est. Le schéma montre aussi un développement du microcrédit commercial en Afrique, puisque 57% des Intermédiaires Financiers non bancaires (IFNB) sont des entreprises à but lucratif. Selon The Mix, en 2009 ils détenaient déjà « plus de 70% du montant brut de l'encours de crédits et 71% du montant total des dépôts en ASS et les banques, à elles seules, géraient 53% de l'encours de crédits et 60% des dépôts. »⁴⁸

Répartition des emprunteurs et épargnants, par sous-région et par type d'institution (milliers)⁴⁹:

⁴⁴ Sinha F. (2011), *Beyond ethical financial services: developing a Seal of Excellence for poverty outreach and transformation in microfinance*, dans Daley-Harris S., *New pathways out of poverty*, Kumarian Press, Virginia, États Unis. Pp:1-52

⁴⁵ **Microfinance Information Exchange (MIX), Groupe Consultatif d'assistance aux pauvres (CGAP), Afrique Subsaharienne 2010 Benchmarking et Analyse Du Secteur De La Microfinance**, Avril 2011, http://www.cgap.org/gm/document-1.9.51785/MIX_CGAP_Sub-Sahara%20Africa%20Report_French.pdf, p.10.

⁴⁶Ibid

⁴⁷ Ibid, p.4.

⁴⁸ Ibid, p.3.

⁴⁹ Ibid, p.2.

	Afrique centrale		Afrique de l'est		Afrique Australe		Afrique de l'Ouest		Total	
	Enprunteurs	Epargnants	Enprunteurs	Epargnants	Enprunteurs	Epargnants	Enprunteurs	Epargnants	Enprunteurs	Epargnants
Banque	10	109	955	6506	903	1801	127	722	1892	9139
Coopératives de crédit	188	685	16	205	50	248	610	3917	865	5056
IFNB	108	154	3161	4671	70	57	184	773	3522	5654
ONG	68	85	386	424	98	65	835	1159	1388	1732
Total	374	1033	4519	11806	1121	2171	1757	6571	7771	21582

De nombreuses organisations ont une vision plus sociale que financière et suivent une stratégie de développement, utilisant la microfinance conjointement avec d'autres services non financiers pour offrir un service le plus intégral et inclusif possible à ses membres. C'est le cas par exemple de l'Institut Maharishi en Afrique du Sud, qui facilite l'accès à l'éducation tertiaire au travers d'aides à la scolarité et proposent des stages d'apprentissages rémunérés pour rembourser les bourses reçues par les élèves et faciliter l'insertion des jeunes professionnels dans la vie active.⁵⁰ Un autre exemple est celui de la Fondation Jamii Bora, au Kenya, qui s'adresse aux « plus pauvres des pauvres » et cherche à les réinsérer dans la vie active. En plus de ses programmes de microfinance, la fondation gère un programme d'assurance maladie et d'assurance-vie, un programme de réadaptation pour alcooliques, une académie d'affaires et de formation du personnel, ainsi qu'un programme de logement et d'assainissement de l'eau en milieu rural.⁵¹ Ces exemples montrent les impacts positifs que la microfinance a sur les personnes qui bénéficient des services qu'elle offre.

2.3. L'économie informelle et le rôle économique des collectivités

Pour M. Kanoute, « C'est en Afrique que la mise en commun des ressources en vue de l'action publique est la plus faible. Nulle part les prélèvements fiscaux et parafiscaux n'y excèdent les 17 % du produit intérieur brut (10 % en général), alors qu'ils se situent par

⁵⁰ Macrae C., *Search Towards a Global Village, Networking Economy and The World's Greatest Mathe Error*, dans *The Journal of Social Business*, (CfD), Scotland, Vol.1, No.3, 2011, pp.28-31; Voir aussi:

<http://maharishiinstitute.org>, www.invincibleoutsourcing.org, www.cida.co.za, pour plus d'informations

⁵¹ Patterson, L., *Breaking the rules of microfinance to better end poverty and catalyze its transformational dimension: conversations with industry pioneers to explore the soul of microfinance*, dans *The Journal of Social Business*, (CfD), Scotland, Vol.1, No.3,2011, pp.67-69; Ahmed, Z., *To get out of poverty: The Jamii Bora way*, dans *The Journal of Social Business*, (CfD), Scotland, Vol.1, No.3,2011, pp.121-126; Voir aussi www.jamiibora.org pour plus d'informations.

exemple aux environs de 20 à 25 % en Amérique latine, et de 40 à 50 % dans les pays occidentaux. Les dépenses des collectivités locales africaines ne représentent pas plus de 3,5 % des budgets publics. Cette situation s'explique notamment par l'importance du secteur informel. Le secteur informel est « l'ensemble des activités économiques qui se réalisent en marge de législation pénale, sociale et fiscale ou qui échappent à la Comptabilité Nationale. »⁵² En 2000, le secteur informel représentait 54.7% du PIB (23.7% hors agriculture) en ASS. Même si aucun chiffre précis n'est disponible, on estime qu'à la fin des années 1990, le secteur informel employait 89 % de la main d'œuvre au Ghana, 60 % en République-Unie de Tanzanie et 40 % de la main d'œuvre urbaine au Kenya.⁵³ Pour le sociologue Djade Komi, le secteur informel représente 80% de l'emploi des villes.⁵⁴

L'informel a été, de fait, le principal moteur de la construction des villes et de l'animation de la vie urbaine, au détriment des collectivités territoriales. Une enquête menée par l'Agence Française de Développement (AFD) sur la structuration du secteur informel dans les pays de l'Afrique subsaharienne met en évidence l'existence, à côté de l'auto-emploi et du travail domestique, d'un ensemble de micro et petites entreprises porteuses d'innovation dans l'économie informelle des pays africains.⁵⁵ En termes d'unités de production et d'emploi, ces micro et petites entreprises se caractérisent par l'acquisition de position stratégique dans des niches de marché ou des segments de marché existants, notamment dans les domaines de l'artisanat, l'agro-alimentaire, la restauration ou le bâtiment. Elles emploient parfois plusieurs travailleurs, souvent d'une façon permanente, et possèdent une certaine stabilité professionnelle ainsi que des revenus généralement stables. Cependant, l'inadaptation législative et réglementaire des pays concernant ces unités de production les empêchent de s'inscrire dans une formalisation nécessaire, freinant ainsi leur développement. En outre, l'AFD met en exergue le manque de formation et professionnalisation du secteur informel. En termes généraux, les résultats des enquêtes de l'agence dans l'année 2008, indiquent que seulement 1 à 5 % des jeunes de ces pays ont reçu une éducation formelle, les autres s'étant formés sur le tas ou au travers l'apprentissage traditionnel.⁵⁶

Les dépenses des collectivités locales sont consacrées à 80 voire 85 % aux frais de fonctionnement (salaires des agents municipaux, carburant, etc.), ne laissant qu'une très faible portion à l'investissement de base (éducation, santé, eau, assainissement, etc.) et à la satisfaction de la demande sociale (sécurité, insertion socio-économique, entre autres).» En conséquence, la notion d'état providence et de bien commun propre à une collectivité n'est pas présente dans la réalité citadine contemporaine. Les villes africaines sont donc souvent marquées par un manque de cohésion sociale, corroborée par les inégalités d'investissement entre les quartiers centraux, représentant la « vitrine ostentatoire » des autorités, et les quartiers périphériques surpeuplés ne bénéficiant pas des services sociaux de base adéquats. Il s'agit donc d'un cercle vicieux, puisque cette politique favorise également la croissance de l'économie informelle. Toutefois, des initiatives sont menées pour une meilleure inclusion sociale des groupes vulnérables ou marginalisés, tel que le fonds de développement et de solidarité municipal mis en place par la ville de Dakar.⁵⁷ L'AFD considère qu'il y a une croissance de la présence d'acteur publics et privés, tant

⁵² **Toppe** Gilbert, *L'Union Africaine et le développement de l'Afrique*, 2010, L'Harmattan : Paris, p.120.

⁵³ **Xaba, J., Horn P., Motala S.** (2002), *Le secteur informel en Afrique subsaharienne : Vers la promotion d'un travail décent*, Document de travail sur l'économie informelle. Genève : OIT

⁵⁴ **Djadé Komi**, *L'économie informelle en Afrique Subsaharienne*, éditions Harmattan, Etudes Africaines, 2011, p.30.

⁵⁵ **Walther, R.**, *La formation professionnelle en secteur informel*, Agence Française de Développement (AFD) Département de la Recherche, Levallois-Perret, p.28

⁵⁶ Ibid.

⁵⁷ **Kanoute Mamadou Bachir**, *Quand l'Afrique réinvente la citoyenneté locale*, Le Monde Diplomatique, Octobre 2011, <http://www.monde-diplomatique.fr/2011/10/KANOUTE/21116>

nationaux qu'internationaux afin de promouvoir des programmes de formation et de qualification pour les jeunes travailleurs de ces pays.⁵⁸

Sur les 2000 plus grandes entreprises au monde, seulement 26 sont africaines, dont 19 sont subsahariennes. Sur ces 19 entreprises subsahariennes, 17 proviennent d'Afrique du Sud, les 2 dernières provenant du Liberia et du Nigéria.⁵⁹ Bien que de nombreux facteurs puissent expliquer ce constat, certaines explications semblent être privilégiées. Tout d'abord, il y a une limitation des capacités d'autofinancement des entreprises Africaines. En effet, l'importance de l'économie informel favorise la création d'unités ayant un faible niveau d'organisation, opérant à petite échelle et de manière spécifique, avec peu ou pas de division entre le travail et le capital en tant que facteurs de production. Les relations de travail, lorsqu'elles existent, sont surtout fondées sur l'emploi occasionnel, les relations de parenté ou les relations personnelles et sociales plutôt que sur des accords contractuels comportant des garanties en bonne et due forme.⁶⁰

En lien avec cette explication, certains chercheurs estiment qu'il y a un manque de volonté de créer des entreprises avec des capitaux étrangers, dû au rôle important de la *genos*, c'est à dire la famille élargie. Cette explication fait appel à une logique patrimoniale s'efforçant de préserver l'indépendance du patrimoine, en ne recueillant que des capitaux d'origine familiale, et en refusant toute ingérence « étrangère » ; c'est à cette condition que la croissance, où le développement des affaires familiales, est accepté.⁶¹ Enfin, on peut spéculer sur une faible légitimité accordée à l'activité industrielle alors que les activités marchandent et de négoce confèrent une certaine légitimité. A l'inverse, l'économie de l'Afrique du Sud pèse près de 40% du PIB de l'Afrique noire, avec un chiffre d'affaires cumulé représentant près de 83% du total africain. Les formes et les capacités entrepreneuriales sud-africaines sont donc différentes du reste du continent.

2.4. L'assistance et l'aide publique au développement pour l'Afrique Subsaharienne

L'assistance au développement est une des figures de proue des pratiques de solidarité internationale envers l'ASS. En 2009, elle représentait 44,7 milliards de Dollars, dont 22,6 milliards de Dollars en provenance des pays de la Commission d'Assistance au Développement.⁶² Les plus grands bénéficiaires de cette aide sont : l'Ethiopie (3820 millions de Dollars), la Tanzanie (2934.2 millions de Dollars) et le Soudan (2288.9 millions de Dollars). Les pays les moins bénéficiaires sont la Guinée Equatoriale (31.6 millions de Dollars), les Seychelles (23.2 millions de Dollars), Sao Tomé et Principe (26.4 Millions de Dollars). En 2009, cette assistance au développement représentait 4.7% du PIB de l'ASS, soit 53.2 Dollars en moyenne par personne.

Les pays dont l'aide représente la plus grande part du PIB sont : le Burundi (43.5% du PIB), le Liberia (148.3% du PIB), Sao Tome et Principe (27.2% du PIB). Les pays dont l'offre

⁵⁸ **Walther, R.**, *La formation professionnelle en secteur informel*, Agence Française de Développement (AFD) Département de la Recherche, Levallois-Perret.

⁵⁹ **Forbes**, *The world biggest public companies*, Avril 2011, <http://www.forbes.com/global2000/>

⁶⁰ **OCDE**, *Rapport Afrique de l'Ouest 2007-2008, Economie Informelle*, décembre 2008, p.169, <http://www.oecd.org/dataoecd/31/0/42358563.pdf>

⁶¹ **Mescheriakoff Alain**, *l'ordre patrimonial: essai d'interprétation du fonctionnement de l'administration d'Afrique francophone subsaharienne*, revues françaises de l'administration publique, n°42, avril-mai 1987 in **Bell Stéphane**, *La recherche scientifique et le développement en Afrique*, idées nomades, Karthala, p.229

⁶² **World Bank**, *Africa Development Indicators 2011*, Aout 2011, p.112.

représente la part la moins importante du PIB sont : l'Afrique du Sud (0.4% du PIB), l'Angola (0.3% du PIB), le Gabon (0.4% du PIB).⁶³ Les 5 premiers pays destinataires des envois de fonds en 2010 (milliards) ont été le Nigéria (10 milliards de dollars), le Soudan (3,2 milliards de dollars), le Kenya (1,8 milliard de dollars), l'Afrique du Sud (1 milliard de dollars), l'Ouganda (0,8 milliard de dollars). La destination des fonds est toutefois variable. En effet, en 2009, les 5 premiers pays destinataires des envois de fonds étaient différents, ils s'agissaient (en pourcentage du PIB) du Lesotho (24,8 %) du Togo (10,3 %), du Cap-Vert (9,1 %), Guinée-Bissau (9,1 %), Sénégal (9,1 %).

L'aide publique au développement (APD) avait atteint un niveau global de 120 milliards de dollars en 2009, soit une augmentation de 0.7% en termes réels par rapport à 2008. La crise financière et son impact profond sur les budgets des pays donateurs n'ont donc pas provoqué de repli des apports d'APD. L'APD bilatérale nette des donateurs du Comité d'aide au développement de l'OCDE (CAD/OCDE) à l'Afrique s'est établie à 28 milliards de dollars en 2009, dont 25 milliards pour les pays d'Afrique Subsaharienne. Cela représente une progression de 5.1% en termes réels par rapport à 2008 pour la totalité de l'ASS.⁶⁴

Le tableau ci-dessous illustre l'évolution de l'envoi de fonds (officiellement enregistrés) par la diaspora subsaharienne vers leur pays d'origine, en comparaison avec l'ensemble des pays en développement. On remarque que les envois de fonds à destination de l'ASS ont été multipliés par 6.4 entre 1995 et 2009 alors que dans le même temps ils ont quintuplé pour l'ensemble des pays en voie de développement. Les envois de fonds atteignaient 21.5 milliards de dollars en 2010, soit 6.6% de l'envoi total de fonds dans le monde. La diaspora subsaharienne est donc très active et solidaire envers sa communauté d'origine.

Envoi de fonds:⁶⁵

(milliards de dollars)	1995	2000	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Flux entrants	3.2	4.6	8	9.4	12.7	18.6	21.4	20.6	21.5
Tous les pays en développement	55.2	81.3	159.3	192.1	226.7	278.5	324.8	307.1	325.5
Flux sortants	2	2.5	2.9	3.2	3.4	4	4	3.3	
Tous les pays en développement	10.4	9.5	28.5	33	41	52.7	67.3	58.7	

2.5. Les Investissements Directs à l'Etranger

L'évolution des apports financiers vers l'Afrique Subsaharienne depuis 10 ans est impressionnante. Depuis 2005, le continent attire plus d'IDE que d'APD. En effet, la part de l'Afrique dans les flux mondiaux d'Investissements Directs à l'Etranger (IDE) ne cesse

⁶³ Ibid

⁶⁴ **Perspectives économiques en Afrique**, *Apports financiers extérieurs*, 22/07/2011,

<http://www.africaneconomicoutlook.org/fr/outlook/external-financial-flows/>

⁶⁵ **Ratha Dilip, Mohapatra Sanket, Silwal Ani**, *Recueil de statistiques 2011 sur les migrations et les envois de fonds*, Banque Mondiale, 2e édition, 01/10/2010,

<http://siteresources.worldbank.org/INTPROSPECTS/Resources/334934-1110315015165/Factbook2011French.pdf>, p.47/275.

d'augmenter depuis dix ans, passant de 0.7% des flux mondiaux en 2000 à 4.5% en 2010. Cela témoigne de la capacité grandissante de l'ASS à exploiter les opportunités liées à la mondialisation. Cependant, les IDE en Afrique continuent d'être concentrés dans un nombre limité de pays et de secteurs, 15 pays exportateurs de pétrole attirant à eux seuls 75% de ces flux. Ce constat pourrait être interprété comme une continuation du « pillage » des ressources naturelles de l'Afrique. En outre, les bienfaits des IDE sur l'économie subsaharienne ne sont pas fondés, une étude récente démontrant les effets d'éviction d'entreprises domestiques due aux IDE.⁶⁶

En 2010, les IDE à destination de l'Afrique Subsaharienne ont représentés 38 milliards de Dollars, respectivement 3.7 milliards de dollars pour l'Afrique de l'Est, 11,3 milliards de dollars pour l'Afrique de l'Ouest, 15.1 milliards de dollars pour l'Afrique Australe et 8 milliards de dollars pour l'Afrique Centrale.⁶⁷ Il y a cependant une baisse constante des IDE depuis 2008.⁶⁸ En 2011, les flux d'IDE vers l'Afrique devraient rester soutenus, étant donné la reprise observée dans de nombreuses régions du monde et le redressement des cours des matières premières.⁶⁹ La Chine représente désormais 16 % de l'IDE dans la région.⁷⁰ En ce qui concerne les IDE en Afrique de l'Ouest, les deux plus grands bénéficiaires ont eu des résultats contrastés: alors que les entrées ont augmenté de manière significative au Ghana, elles n'ont pas été suffisantes pour compenser la baisse importante au Nigeria (due à un projet de loi sur l'industrie pétrolière, perçu comme défavorable par les Sociétés Transnationales (STN) et inverser la tendance à la baisse de cette sous-région. Dans les deux pays, le principal facteur d'investissement a été l'industrie pétrolière. En Afrique australe, les entrées ont diminué de 24%, en lien également avec les aléas de l'industrie pétrolière. Ainsi, les niveaux de flux atteints en 2008 (16,6 milliards de dollars) et 2009 (11,7 milliards de dollars) étaient liés au pétrole et l'agriculture, notamment pour accroître la production pétrolière de l'Angola, sévèrement diminuée suite à la guerre civile ayant pris fin en 2003.⁷¹ En Afrique Centrale et Afrique Orientale, les entrées d'IDE ont augmenté en 2010 pour atteindre 8 milliards de dollars et 3,7 milliards de dollars, respectivement. Les plus grands destinataires en Afrique Centrale sont le Tchad, le Congo, la République Démocratique du Congo, la Guinée équatoriale, la Guinée et le Gabon ; ils ont été également principalement due à des investissements liés au pétrole. Le seul cas significatif de l'IDE dans les secteurs non primaires a été l'investissement dans les télécommunications en République Démocratique du Congo. L'Augmentation de l'Est de l'Afrique a été modeste (2,5%), les plus grands bénéficiaires de la sous-région étant Madagascar, (dont les entrées ont chuté de 19%), l'Ouganda et la République-Unie de Tanzanie.

Les pays d'origine et la distribution des IDE vers l'ASS peuvent être mesurés par l'expansion des réseaux d'affiliation des sociétés transnationales en Afrique à travers les fusions et

⁶⁶ Lahimer Noomen, *Investissements directs étrangers et investissement domestiques en Afrique subsaharienne : effets d'éviction ou de stimulation ?*, Université Paris Dauphine, Décembre 2011, http://basepub.dauphine.fr/xmlui/bitstream/handle/123456789/5842/lahimer_invs.PDF;jsessionid=0DE9290DD1EA3FBDC9F8278C276A7E93?sequence=1

⁶⁷ UNCTAD, *World Investment Report 2011: Non-Equity Modes of International Production and Development*, 2011, <http://www.unctad-docs.org/files/UNCTAD-WIR2011-Full-en.pdf>, p.40

⁶⁸ Ibid, p.41.

⁶⁹ Banque Africaine de Développement, Centre de Développement de l'Organisation de Coopération et de Développement Economique, Programme de Développement des Nations Unies, Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique, *Perspectives économiques en Afrique : l'Afrique et ses partenaires émergents*, 2011, http://www.undp.org/french/africa/documents/FR-AEO_2011.pdf.

⁷⁰ Fond Monétaire International, *Etudes Economiques et financiers: Perspectives économiques régionales, ASS Maintenir la croissance*, Octobre 2011, <http://www.imf.org/external/french/pubs/ft/reo/2011/afr/sreo1011f.pdf>, p.43.

⁷¹ International Monetary Fund, *Twenty-Fourth Meeting of the IMF Committee on Balance of Payments Statistics*, Moscou, Russie, October 24–26, 2011, p.41.

acquisitions transfrontalière. Comme les années précédentes, les sociétés transnationales investissant en Afrique en 2010 étaient pour la plupart des pays développés. Parmi les pays en développement, la Chine, L'Inde et les Emirats Arabes Unis ont été les principaux pays d'origine en 2010. En termes de répartition des investissements, le secteur primaire (principalement le charbon, le pétrole et le gaz) a représenté 43% des fusions et acquisitions, la fabrication pour 29% (dont presque la moitié a été dans l'industrie du métal) et les services (principalement communications et de l'immobilier) pour 28%. Une des plus grandes transactions de fusions et acquisitions dans le monde en 2010 a été l'acquisition des activités télécoms du Zain (Koweït) dans 15 pays africains (non compris ceux de l'Afrique du Nord) par l'opérateur mobile indien *Bharti Airtel*, pour 10,7 milliards de dollars.⁷² Cela illustre le dynamisme de ce secteur.

3. Anthropologie des rapports sociaux et pécuniaires au sein des cités subsahariennes

3.1 Les inégalités entre les Hommes et les Femmes

Un critère déterminant dans le rapport à l'argent au sein des sociétés urbaines subsahariennes est le degré d'émancipation des femmes. Selon l'UNHCR, les inégalités persistent entre les deux sexes : L'indice 2011 d'inégalité de genre est de 0.610 en ASS, 0 représentant l'égalité entre les hommes et les femmes et 1 représentant une forte inégalité entre les hommes et les femmes.⁷³ Cette inégalité se manifeste notamment au travers l'accès au marché du travail. Selon l'UNHCR, le taux d'activité de la population active est foncièrement différent entre les hommes et les femmes, les hommes ayant un taux d'activité de la population active masculine équivalent à 81.2%, contre 62.9% pour le taux d'activité féminin. L'indépendance financière est donc plus difficile à acquérir pour les femmes. Cependant, les femmes sont de plus en plus chefs de ménage en Afrique, bien que cette tendance reste faible. En l'an 2000, une étude a été réalisée afin de calculer la proportion des ménages gérés par des femmes. Il en résulte que pour l'Afrique de l'Ouest, environ 21.7% des femmes en milieu urbain sont chefs de ménage, la proportion la plus élevée étant celle du Ghana (39.7% des femmes). En Afrique centrale, 25% des femmes sont chefs de ménage, contre 31.1% en Afrique de l'Est (52.2% en Erythrée contre 15.9% au Malawi). « Le développement des migrations de travail masculines, les situations de conflits armés, une instabilité matrimoniale accrue, une pratique croissante de la cohabitation des conjoints dans les villes et un processus général d'émancipation féminine constituent autant de facteurs expliquant le net accroissement du phénomène observé au cours des dernières décennies.»⁷⁴

Le pouvoir de décision concernant l'utilisation des revenus de la femme est considéré comme l'un des indicateurs du statut de la femme car il permet de mesurer son niveau d'autonomie financière. Le cas de la République Démocratique du Congo illustre parfaitement les différences de genre en ASS. En 2007, des sociologues ont réalisé une étude empirique, demandant aux femmes en couple et ayant travaillé au cours des 12

⁷² Ortiz Fabien, *Téléphonie mobile : le géant indien Bharti Airtel s'implante en Afrique*, Afrik.com, 16/02/2010, <http://www.afrik.com/article18844.html>

⁷³ UNHCR, *Indice d'inégalité de genre et indicateurs connexes*, 2011, http://hdr.undp.org/en/media/HDR_2011_FR_Table4.pdf

⁷⁴ Pilon Marc, Vignikin Kokou, *Ménages et familles en Afrique Sub-Saharienne*, Agence Universitaire de la Francophonie, Editions des archives Contemporaines, 2006, p.55.

derniers mois, à qui revenait principalement le pouvoir de décision sur l'utilisation de l'argent qu'elle gagnait. L'analyse révèle que « dans la majorité des cas (72 %), les femmes en couple décident de l'utilisation de leurs revenus, soit seules (25 %), soit conjointement avec leurs maris ou partenaires (47 %). Dans 28 % des cas, le mari décide seul de l'utilisation des revenus de la femme. »⁷⁵ En milieu urbain, cette proportion est largement plus élevée (40%) qu'en milieu rural (15%). L'autonomie financière de la femme dépend également des conditions économiques du ménage : Dans le quintile le plus riche, 57% des femmes décident elles-mêmes de l'utilisation de leurs gains (57 %) contre moins d'une sur cinq dans les trois premiers quintiles.⁷⁶ Par contre, 72% des femmes décident seules ou conjointement avec le mari de la composition des repas et 57% décident des achats quotidiens du ménage, car ces activités sont généralement dévolues aux femmes. En revanche, seulement 44 % des femmes sont associées aux décisions concernant les gros achats du ménage.⁷⁷ Il est important de noter aussi que moins d'une femme sur deux (41%) décide seule ou conjointement avec leur mari/partenaire en ce qui concerne ses propres soins de santé. Cette proportion est plus élevée parmi les femmes âgées de 35 ans ou plus (46%), parmi celles de milieu urbain (45 %), celles de niveau d'instruction supérieur (50%) et parmi celles vivant dans un ménage du quintile le plus riche (46%).⁷⁸

L'accès au logement dépend également du genre féminin ou masculin, mais il n'est pas possible de généraliser. « La domination du marché immobilier locatif par des propriétaires de sexe masculin ou féminin dépend beaucoup des coutumes locales et de la démographie de la ville ». ⁷⁹ Ainsi, à Nairobi, il y a davantage d'hommes que de femmes qui sont propriétaires, probablement parce que, dans cette ville, il y a beaucoup plus d'hommes dans la classe politique et administrative qui contrôlent la propriété. Ailleurs, il y a souvent plus de femmes propriétaires que d'hommes. C'est le cas au Botswana dans les projets officiels de logement et, en Afrique du Sud, les femmes qui louent un logis dans les arrière-cours des logements sociaux sont plus nombreuses, en raison surtout du fait que beaucoup d'hommes sont morts ou ont abandonné leurs familles. Lorsque les femmes s'occupent des affaires domestiques, elles s'occupent aussi des propriétés en location, même si un homme en est officiellement propriétaire. Beaucoup de veuves et de femmes séparées choisissent de louer une partie de leur logement ou de construire de nouvelles unités locatives pour compléter leurs revenus. Les arrangements de divorce et les successions peuvent également jouer un rôle, tout comme l'âge: les femmes vivent généralement plus longtemps que les hommes et louent souvent la propriété dont elles héritent.

La location à petite échelle est parfois la seule source de revenu des femmes, soit parce qu'elles n'ont pas pu acquérir la formation nécessaire pour entreprendre d'autres activités lucratives, soit parce qu'elles n'ont pas accès aux moyens financiers qui leur permettraient de monter une petite affaire dans l'endroit où elles vivent. Pour les femmes obligées de rester à la maison pour s'occuper des enfants, des membres âgés ou malades de leur famille, la location d'une partie du logement peut être une bouée de sauvetage économique, en particulier lorsque le ménage n'a pas d'autres sources de revenu. »⁸⁰

⁷⁵ République Démographique du Congo, *Enquête démographique et de santé (EDS-RDC)*, 2007, p.289, <http://www.minisanterdc.cd/fr/documents/eds.pdf>, p.288.

⁷⁶ Ibid, p.288.

⁷⁷ Ibid, p.292.

⁷⁸ Ibid

⁷⁹ ONU Habitat, *Guide pratique pour les décideurs politiques n°7 : le logement locatif*, 2010, p.12

⁸⁰ Ibid.

3.2 La consommation des ménages

La consommation des ménages représentait de 2000 à 2009 en ASS en moyenne 68% du PIB (73.2% sans l'Afrique du Sud), 66.9% pour l'année 2009. Les pays ayant la plus haute consommation des ménages sont : le Zimbabwe (89.9%), le Guinée Bissau (100.1%), le Liberia (125.4%). Les pays ayant la plus basse consommation des ménages sont la Guinée Equatoriale (17.1%), le Gabon (37.1%) et la République du Congo (37.3%).⁸¹

En termes de pouvoir d'achat (exprimé en parité de pouvoir d'achat), en 2009 l'ASS atteignait un montant de 2155.8 Dollars. Les pays disposant du plus grand pouvoir d'achat était la Guinée Equatoriale (31779.1 USD), les Seychelles (19587 US Dollars) et le Botswana (13384.5 USD). Les pays les plus pauvres en termes de parité de pouvoir d'achat étaient le Burundi (392.1 USD), la République Démocratique du Congo (319.1 US Dollars) et le Liberia (396 USD).⁸² Selon le FMI, « La hausse des prix de l'alimentation et de l'énergie a comprimé les dépenses de consommation dans de nombreux pays et a imposé des épreuves considérables à certains ménages à faible revenu. »⁸³ En effet, en 2011 l'inflation des prix hors alimentation a été d'environ 9% et les prix pour l'alimentation d'environ 12% en moyenne en ASS.⁸⁴ A titre d'exemple, 1 kilo de riz à Brazzaville coûtait 568 Francs CFA (0,86 Euro) en Mai 2010 contre 608 Francs CFA (0,92 Euro) en Mai 2011.⁸⁵

Les dépenses liées à l'éducation représentent généralement une part importante du budget des ménages, les fonds publics en ASS ne permettant pas de pourvoir au besoin en éducation d'une population très jeune et grandissante. Selon l'UNESCO, « de 2001 à 2008, les dépenses des ménages consacrées à l'éducation dans la majorité des pays africains représentaient entre un quart et un tiers des dépenses d'éducation des pouvoirs publics » qui correspond à une moyenne des dépenses des ménages pour l'éducation à 1.5% du PIB.⁸⁶

En ce qui concerne les dépenses de santé, le recours à l'emprunt ou à la vente de biens pour financer les soins de santé est une pratique courante. Selon une étude de l'OMS, la proportion des ménages ayant réglé leurs dépenses de santé par un emprunt ou la vente de biens est de 23 % en Zambie et 68 % au Burkina Faso⁸⁷

Dans certains pays africains comme la Namibie, l'Éthiopie ou la Zambie, les ménages consacrent jusqu'à 10 % de leur revenu mensuel en téléphonie, alors que ce coefficient budgétaire est de l'ordre de 3 % dans les pays développés.⁸⁸

⁸¹ **World Bank**, Africa Development Indicators 2011, Aout 2011, p.34.

⁸² **World Bank**, Africa Development Indicators 2011, Aout 2011

⁸³ **Fond Monétaire International**, *Etudes Economiques et financiers: Perspectives économiques régionales, Afrique Subsaharienne Maintenir la croissance*, Octobre 2011, <http://www.imf.org/external/french/pubs/ft/reo/2011/afr/sreo1011f.pdf> p.9.

⁸⁴ Ibid, p.3-4.

⁸⁵ **République du Congo**, *indice harmonisé des prix à la consommation des ménages*, 10/06/2011, <http://www.cnsee.org/pdf/IHPC201105.pdf>, p.6.

⁸⁶ **UNESCO**, *Le financement de l'éducation en Afrique Subsaharienne : Relever les défis de l'expansion, de l'équité et de la qualité*, 2011, <http://www.uis.unesco.org/Library/Documents/Finance-11-fre.pdf> p.60.

⁸⁷ **Leive Adam, Xu Ke**, *Comment les ménages font-ils face aux dépenses de santé à leur charge : données empiriques provenant de 15 pays d'Afrique*, Organisation Mondiale de la Santé, <http://www.who.int/bulletin/volumes/86/11/07-049403-ab/fr/index.html>

⁸⁸ **Tcheng Henri, Huet Jean-Michel, Romdhane Mouna**, *Les enjeux financiers de l'explosion des télécoms en Afrique subsaharienne*, IFRI, Février 2010, <http://www.bearingpoint.com/en-be/download/telecom.pdf>, p.7.

Selon le FMI, en ASS « il est en général possible d'expliquer 60 % à 70 % de la variation de la consommation des ménages par la taille du ménage, le sexe et l'âge du chef de ménage, son statut professionnel, son secteur d'emploi, son niveau d'éducation et la localisation du ménage dans une zone urbaine ou rurale ». ⁸⁹ La taille du ménage a la plus forte capacité explicative, chaque membre additionnel du ménage faisant augmenter la consommation totale de celui-ci, bien qu'à un taux dégressif; l'âge, en tant que variable représentative de l'expérience, est aussi associée à une consommation supérieure des ménages, tandis qu'une relation positive constante entre consommation et éducation est évidente dans tous les pays. Par exemple, en Tanzanie les chefs de ménage ayant un niveau d'éducation primaire gagnent entre zéro et 13 % de plus que ceux dépourvus d'éducation; l'écart va de 60 % (Cameroun) à plus de 100 % (Mozambique, Tanzanie et Zambie) quand le chef de ménage a reçu un enseignement de niveau universitaire. De grands différentiels de consommation existent aussi entre les chefs de ménage travaillant pour l'État et ceux du secteur primaire. Dans la plupart des pays, les travailleurs du secteur étatique comptent parmi les mieux rémunérés (par exemple au Cameroun, en Ouganda et en Tanzanie), alors que les travailleurs agricoles gagnent le moins et que les ouvriers de l'industrie ne figurent que légèrement plus haut que les travailleurs agricoles sur l'échelle de la consommation dans la moitié des pays de l'échantillon (la catégorie de référence omise dans les régressions est celle des services privés).

3.3 L'argent, la politique et la corruption

La Banque Mondiale définit le phénomène de « corruption discrète » comme « le manquement des fonctionnaires au devoir de fournir les biens ou services financés par les administrations publiques. » ⁹⁰ En 2010, 81.8% des entreprises interrogées en République du Congo, 65.7% des entreprises de République Démocratique du Congo et 54.5% de celles du Liberia s'attendent à devoir effectuer des paiements informels aux fonctionnaires pour que les choses soient faites. ⁹¹ L'agence ONU Habitat invoque la cherté de la vie, l'omnipotence de l'argent et le dénuement des fonctionnaires pour expliquer la pratique de la corruption. Les fonctionnaires facturent à la charge des administrés (les entreprises et le public) des frais additionnels pour « faciliter » la gestion administrative. « Dans presque tous les bureaux de l'administration publique, ils peuvent délivrer soit des reçus officiels en bonne et due forme, soit des semblants de quittances privées presque identiques, avec cette particularité que les montants facturés pour les prestations de service se retrouvent soit dans les coffres publics, soit dans les poches privées, selon le type de reçu délivré par l'agent de l'Etat ». ⁹² La « corruption discrète » est très diffuse en Afrique et entrave le développement économique à long terme, affectant en particulier les plus démunis. ⁹³

Selon l'indice de perception de la corruption 2011 de l'ONG *Transparency International*, seulement 4 pays de l'ASS (le Botswana, le Cap Vert, Maurice et le Rwanda) ne faisait pas partie de la moitié la plus corrompue de l'index. L'Angola (168^{ème} pays sur 182), le Tchad

⁸⁹ **Fond Monétaire international**, *Perspectives Economiques Régionales : Afrique Sub-saharienne : maintenir la croissance*, Octobre 2011, p.33.

⁹⁰ **Banque mondiale**, *La « corruption discrète » entrave le développement de l'Afrique*, Communiqué de presse n°:2010/283/AFR, 15/03/2010, <http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/ACCUEILEXTN/PAYSEXTN/AFRICAINFRENCHEXT/0,,contentMDK:22501286~menuPK:596748~pagePK:2865106~piPK:2865128~theSitePK:488775,00.html>

⁹¹ **Banque Mondiale**, p.119. *Africa development indicators 2011*, table 12.4 : governance and anticorruption indicators, 2011, p.119

⁹² **ONU Habitat**, *L'état des Villes Africaines 2010 : Gouvernance, inégalités et marchés fonciers urbains*, 2010, p.181

⁹³ Ibid

(168/172), la République Démocratique du Congo (168/182), le Burundi (172/182) la Guinée Equatoriale (172/182), le Soudan (178/182) et la Somalie (182/182) sont les pays de l'ASS ayant le plus mauvais score.⁹⁴ L'anthropologue M. Epko émet l'hypothèse que la diffusion de la corruption puisse provenir d'une extension de la tradition ancestrale africaine du don et contre don : une personne ayant reçu un don de quelqu'un devient l'obligé de cette personne. Toujours selon cet auteur, la fierté envers la nation, le gouvernement ou une entreprise peut porter à la corruption, cet attachement étant alors supérieur aux principes moraux.⁹⁵ Johnston corrobore cette théorie en considérant que la loyauté est à la base de la corruption au Nigéria.⁹⁶ Selon l'auteur, le sens de la loyauté dans beaucoup de pays africains est devenu une loi non écrite dans la continuité de la loi tribale, où le plus riche de la tribu se devait d'aider le plus pauvre de la communauté.⁹⁷ Pour Limpset et Lenz, plus la valeur, le respect et l'amour inconditionnel pour la famille sont importants, plus le taux de corruption est élevé car les fautes commises deviennent secondaires.⁹⁸

Richard Banégas et Jean Pierre Warnier ont récemment souligné que « la malice, l'astuce, la raison du plus fort, qui ont toujours constitué des repères moraux importants des sociétés africaines, s'affirment de plus en plus ouvertement comme des valeurs centrales de ce qu'on pourrait appeler une économie morale de la ruse et de la débrouille. »⁹⁹ En particulier, la politique véhicule cette image d'argent facile acquis à qui sait se faire valoir. Ainsi, un dicton de Ouagadougou affirme qu'en politique « l'argent est gratuit », il ne demande pas de « vrai » travail.¹⁰⁰ La politique est devenue un business comme un autre, le lieu par excellence d'accumulation des capitaux (économique, social, symbolique). Ainsi, lors des campagnes électorales, l'engagement partisan des jeunes est marchandé afin de relayer les messages politiques dans les villes et les campagnes, sans que ceux-ci ait une quelconque identification aux objectifs des partis politiques.¹⁰¹ Dans un contexte d'inégalités et d'ostentation qui caractérise l'univers urbain, la politique est donc considérée comme une voie d'accès à un certain niveau de vie. L'ascension sociale passe par l'allégeance et l'insertion dans les réseaux du pouvoir.

3.4 L'appartenance communautaire

Le pouvoir de l'argent influe sur les relations humaines. En ASS, Il agit de manière subtile sur les individus et leur attribue un statut différent de celui du contexte lignager. En effet, les citoyens subsahariens sont de moins en moins dépendants de leurs appartenances communautaires d'origine – sans en être quitte entièrement.¹⁰² Ce recul du

⁹⁴ **Transparency International**, *Corruption perceptions index 2011*, 2011.

<http://cpi.transparency.org/cpi2011/results/>

⁹⁵ **Ekpo**, M.U. *Bureaucratic Corruption in Sub-Saharan Africa: toward a search of causes and consequences*, Washington, D.C.: University Press of America, 1979

⁹⁶ **Johnston**, Michael. *Civil Society and Corruption: mobilizing for reform*. Lanham, Maryland: University Press of America, 2005.

⁹⁷ **Ibid**

⁹⁸ **Lipset S.M.**, **Lenz G.S.** "Corruption, Culture, and Markets" in L.E. Harrison and S.P. Huntington (eds), *Culture Matters: How values shape human progress*, New York: Basic Books, 2000.

⁹⁹ **Banegas R.**, **Warnier J.P.**, *figures de la réussite et imaginaires politiques*, Politiques Africaines, n°83, 2001, p.5-23.

¹⁰⁰ **Hilgers Mathieu**, *Une ethnographie à l'échelle de la ville : urbanité, histoire et reconnaissance à Ouagadougou* (Burkina Faso), Karthala, 2009, p.355.

¹⁰¹ **Kieffer J.**, *Les jeunes des « grins » de thé et la campagne électorale à Ouagadougou*, Politique africaine, n°101, p.63-82.

¹⁰² **Munzele Munzimi J. M.**, *Comprendre les pratiques de sociabilité alimentaire dans une société africaine : les ambuun de la république démocratique du Congo*, juin 2005, http://www.lemangeur-ocha.com/fileadmin/images/sciences_humaines/14_Munzini_Penserl_individu11.pdf

communautarisme favorise le développement de l'individualisme qui structure les rapports sociaux en fonction du critère monétaire.¹⁰³ Ainsi, l'urbanité s'impose à travers des codes, des manières d'être, au sein desquelles la détention de la monnaie et le souci d'accumulation sont prépondérants. Cette représentation est promue par les agents eux-mêmes.¹⁰⁴ Pour Balandier, « l'esprit mercantile règle avec une autorité dévorante la vie de ces cités africaines. »¹⁰⁵ Georges Balandier insiste sur le désarroi dans lequel le citoyen est plongé : l'économique a pris le pas sur le social, sur le traditionnel ; ce nouvel urbanisé dépend des possibilités d'emploi et n'a pas d'emprise sur le système. Évoluant sans le recours (matériel et symbolique) à la parenté, dans des cadres familiaux disloqués et recomposés, déraciné, le citoyen connaît aussi la solitude, « cette banale vérité tendant à devenir africaine. »¹⁰⁶ Bref, « ce face à face avec la modernité est à la fois une libération et une aliénation. »¹⁰⁷

Selon Pierre Souyri, il faut nuancer l'opposition entre les valeurs traditionnelles des campagnes et le capitalisme effréné des villes subsahariennes. En effet, il rappelle que le capitalisme est né dans les campagnes « dans les régions où il existait une société traditionnelle assez hiérarchisée pour que les chefferies puissent s'approprier la terre, où la densité de population était assez forte pour que puisse s'opérer un processus de prolétarianisation et où, enfin, la fécondité de la terre rendait immédiatement possible l'appropriation d'un sur-produit. »¹⁰⁸ Le capitalisme s'est ensuite propagé dans les villes, notamment lors du départ de l'administration coloniale qui permit aux fonctionnaires et aux dirigeants d'acquérir le prestige et le capital d'une classe bourgeoise. Quant au prolétariat il fut cantonné aux secteurs secondaires (transports routiers, taxis, constructions immobilières, etc) en l'absence d'une grande industrie. Les couches urbaines ne sont donc « ni le noyau primitif ni l'ossature essentielle » de l'actuelle bourgeoisie noire en ASS, mais, bien qu'artificiel, ce modèle social a une certaine légitimité liée à la tradition rurale.¹⁰⁹

Pour Mathieu Hilgers, l'observation montre que la ville est un espace diversifié où différents modèles de légitimité urbaine s'élaborent selon les différents types de capitaux dont jouissent les individus. Ainsi, un agent doté d'un faible capital économique mais d'un fort capital scolaire dispose, par exemple, de moyens de compensation pour témoigner de son ouverture, de son assurance et de sa modernité : meilleur usage de la langue, facilité de lecture, culture générale plus importante, etc. Bien que le capital économique soit un moyen facilitant l'accumulation des autres capitaux – culture, social, symbolique, scolaire, etc. – il ne suffit donc pas : « loin d'ouvrir toutes les portes et de donner tous les droits, la richesse, pour être socialement efficace, doit demeurer subordonnée à la détention et à la gestion globale des différents capitaux (sociaux et symboliques) - capitaux que, précisément, l'argent ne permet pas d'acquérir automatiquement (par exemple le pouvoir conféré par le savoir).¹¹⁰ En outre, les villes africaines font preuve d'une grande hétérogénéité (ethnique, professionnelle, sociale), liée à l'arrivée massive et continue de migrants, ce qui peut influencer sur les modèles de légitimité, le changement des mentalités et le mode de vie urbain.¹¹¹

¹⁰³ Ibid.

¹⁰⁴ Hilgers Mathieu, *Une ethnographie à l'échelle de la ville : urbanité, histoire et reconnaissance à Ouadougou (Burkina Faso)*, Karthala, 2009, p.137.

¹⁰⁵ Balandier Georges, *Sociologie des Brazzavilles noires*, A. Collin, Paris, 1955, p.87.

¹⁰⁶ Ibid, p.262.

¹⁰⁷ Copans Jean, *Les mystères des Brazzavilles noires*, In *Afrique plurielle, Afrique culturelle*. Hommage à Georges Balandier, Karthala, Paris, 1986

¹⁰⁸ Souyri Pierre, *Le développement du capitalisme en Afrique noire*, in *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 1968, Volume 23, Numéro 3, p. 697.

¹⁰⁹ Ibid.

¹¹⁰ Hilgers Mathieu, *Une ethnographie à l'échelle de la ville : urbanité, histoire et reconnaissance à Ouadougou (Burkina Faso)*, Karthala, 2009, p.143.

¹¹¹ <http://www.docstoc.com/docs/37865150/The-dynamics-of-urbanization-in-Sub-Saharan-Africa> p.3.

3.5 Les tontines ou l'évolution des pratiques de solidarité

Les tontines sont des associations rotatives d'épargne et de crédit. Elles fonctionnent toutes selon les mêmes principes de base, la rotation des fonds entre les différents participants, la détermination de l'ordre des levées soit par tirage, soit par consensus, soit encore par une décision unilatérale de l'organisateur, une périodicité régulière et un cycle limité dans le temps en fonction du nombre de participants.¹¹² Le cycle de rotation s'achève quand chaque membre de la tontine a payé ses cotisations et a, à son tour, perçu le produit de la tontine.¹¹³ La taille des tontines varie avec la réputation de son chef. Ainsi, certaines tontines atteignent deux cent ou trois cents personnes.¹¹⁴ Les tontines sont avant tout une pratique féminine. D'après les données fournies par des études comparatives réalisées entre 1987 et 1994 dans cinq pays de la zone Franc (Côte d'Ivoire, Sénégal, Cameroun, Congo et Gabon), le taux moyen de participation à une tontine est passé de 29% à 70% de la population.¹¹⁵ La tontine est donc une pratique aujourd'hui très développée, notamment en Afrique de l'Ouest, bien qu'elle ne se soit pas encore généralisée dans toute l'Afrique.

Au Sénégal, selon Abdoulaye Kane les phénomènes tontiniers sont devenus aujourd'hui des composantes essentielles de la vie quotidienne des dakarois. Il y a eu une adhésion massive à la pratique de la tontine, au sein de toutes les classes sociales, cette forme d'intermédiation étant même implantée au sein du système financier officiel. « Les tontines sont partout dans les quartiers, les marchés et les lieux de travail où elles regroupent des hommes et surtout les femmes appartenant à des ethnies, des religions, des confréries, des catégories socioprofessionnelles différentes. Elles constituent pour une écrasante majorité de la population urbaine, mis à part le recours à la famille, aux voisins, aux amis et aux commerçants, les seuls instruments d'intermédiation financière permettant de sécuriser l'épargne, d'accéder au crédit et de s'assurer contre les aléas de la vie urbaine. »¹¹⁶

Jeanne Semin identifie deux implications majeures liées à la pratique de la tontine. D'une part, elle agit sur le renforcement des investissements d'ordre social et symbolique dans la politique d'alliance communautaire, les obligations de solidarité, et les valeurs traditionnelles de l'honneur. D'autre part, elle permet des investissements d'ordre économique et matériel tel que l'accumulation d'un capital en vue de sa fructification, l'acquisition de mobilier électroménager et donc l'amélioration des conditions de vie. A travers les tontines, le capital social et symbolique se convertit en capital économique.¹¹⁷ La tontine est ainsi « une méthode co-active de prise de décision en commun, de construction de la prospérité de la communauté par la production du bien-être durable de l'individu au lieu d'une action unilatérale. »¹¹⁸

¹¹² Kane Abdoulaye, *Tontines, caisses de solidarité et banquiers ambulants : univers des pratiques financières informelles en Afrique*, L'Harmattan, Etudes Africaines, Paris, Mars 2010, p.53.

¹¹³ Koukoku Dominique, *Pour une renaissance de la tontine*, L'Harmattan, Paris, 2008, p.82.

¹¹⁴ Ibid, p.99.

¹¹⁵ Benoit Kevin, Ferass S. , Gournu- Douath S., 1998. *Les tontines en Afrique*. Mémoire de maîtrise réalisé sous la direction de Jean-Paul Azam. Toulouse, Université des sciences sociales, in Semin Jeanne, *L'argent, la famille, les amies : ethnographie contemporaine des tontines africaines en contexte migratoire*, Civilisation N°56, 2007, p. 183-199

¹¹⁶ Kane Abdoulaye, *Tontines, caisses de solidarité et banquiers ambulants : univers des pratiques financières informelles en Afrique*, L'Harmattan, Etudes Africaines, Paris, Mars 2010, p.52.

¹¹⁷ Semin Jeanne, *L'argent, la famille, les amies : ethnographie contemporaine des tontines africaines en contexte migratoire*, <http://civilisations.revues.org/index636.html>

¹¹⁸ Ibid, p.102.

Abdoulaye Kane étudie une hypothèse intéressante selon laquelle le développement des tontines en argent correspond « à une monétarisation progressive des rapports de dons/contre-dons rituels obligés au sein de la parenté et du voisinage. »¹¹⁹ En phase avec cette conception, Marshall Sahlins développait l'idée selon laquelle les sociétés locales du Tiers-monde, loin de laisser anéantir leurs systèmes de valeurs culturelles sous l'effet d'une globalisation homogénéisante, organisent les forces dominantes du système capitaliste en fonction de leurs propres systèmes de représentation, utilisant les richesses du capital pour subvenir à la parenté et perpétuer les pratiques de solidarité.¹²⁰

Conclusions

Le rapport à l'argent dans les sociétés urbaines en Afrique Subsaharienne est complexe. Il est complexe car il évolue en fonction de facteurs économiques, sociaux et identitaires en perpétuelle mutation. Les villes d'ASS sont aujourd'hui en pleine croissance économique. Les secteurs de l'immobilier, des télécommunications et de la finance sont en forte expansion. Les solidarités internationales, en particulier les envois de fonds et l'aide publique au développement favorisent cette croissance économique urbaine. De véritables dynamiques de développement, de création d'emplois et de richesses ont été créées dans le secteur de la microfinance, permettant aux pauvres de sortir de la misère et retrouver leur dignité. L'importance des IDE, bien que leur rôle soit ambigu, témoignent de la confiance que les investisseurs internationaux ont envers l'avenir de la région.

Les villes génèrent aujourd'hui 80% en moyenne du PNB des pays d'ASS et attirent continuellement une main d'œuvre peu qualifiée. Cet exode rural exerce une forte pression démographique qui génère une surpopulation des villes et la prolifération de bidonvilles due à une gouvernance défaillante et la croissance de l'économie informelle. Cette dernière représente plus de la moitié du PIB en ASS et emploie probablement environ 80% de la population active urbaine. C'est donc le principal moteur de l'actuelle croissance économique des villes. Cependant, l'économie informelle freine le développement des grandes entreprises et limite les revenus de l'Etat, qui ne peut satisfaire la demande sociale d'une population vivant majoritairement dans des conditions précaires. L'accès difficile au crédit et le manque de logements favorisent alors le recours à l'économie informelle et l'accroissement des bidonvilles.

Sans aide de l'Etat, les revenus des ménages urbains sont donc essentiellement consacrés à l'assouvissement des besoins primaires. Rappelons que la moitié de la population subsaharienne vit sous le seuil de pauvreté de 1.25\$ par jour. La situation est particulièrement pénible pour les femmes, dont l'accès au marché du travail et l'indépendance financière restent difficiles. Pour sortir de la pauvreté, l'accès à l'éducation est déterminant. C'est l'instruction qui détermine majoritairement les écarts de revenus et la définition des classes sociales. Ainsi, dans la totalité des pays, les fonctionnaires font partis des classes aisées de la population urbaine alors que les travailleurs agricoles représentent le bas de l'échelle sociale. En outre, cette distinction de classes s'est institutionnalisée car elle a pour origine la période coloniale.

Dès lors, la ruse et de la débrouille s'instaurent comme principes moraux et modes de vie. La corruption des fonctionnaires s'est normalisée et le domaine politique est devenu

¹¹⁹ **Semin** Jeanne, *L'argent, la famille, les amies : ethnographie contemporaine des tontines africaines en contexte migratoire*, <http://civilisations.revues.org/index636.html>

¹²⁰ **Sahlins** Marshall, 2000. *Les Lumières en Anthropologie*. Nanterre, Société d'Ethnologie, Conférence Eugène Fleischmann, p.15.

synonyme d'argent facile et d'ascension sociale. La corruption accentue les inégalités sociales car elle profite aux parvenus et affecte aussi bien les entreprises que le grand public, notamment les plus démunis. Le recul des appartenances communautaires accentue ce phénomène car il favorise le développement de l'individualisme et l'emprise du mercantilisme dans les relations sociales urbaines. Il faut cependant nuancer l'importance du capital économique car d'autres capitaux contribuent au statut social, tel que le capital culturel, social ou scolaire. En outre, les tontines, aujourd'hui fortement répandues en ASS, sont un excellent exemple d'adaptation au système capitaliste sans perdre les valeurs traditionnelles et risquer la destruction du lien social.

En conclusion, l'actuelle croissance économique de l'ASS ne profite pas à toute la population et les problèmes systémiques que connaît l'Afrique, tel que la corruption, ne font qu'accroître ces inégalités. La misère touche encore une grande partie des populations. La vénalité et l'esprit de lucre se sont indéniablement développés. Pourtant, à mi-chemin entre l'individualisme et le communautarisme, les rapports sociaux et pécuniaires urbains offrent une richesse méconnue en occident, une source d'inspiration qui mérite d'être valorisée. Le travail conjoint entre les gouvernements, les ONG, les entreprises et tous les acteurs de la solidarité internationale est aujourd'hui nécessaire, afin de générer l'environnement social et politique souhaitable pour lutter contre les inégalités tout en stabilisant l'actuelle croissance économique de la région.

Bibliographie

Ahmed Z., *To get out of poverty: The Jamii Bora way*, The Journal of Social Business, Scotland, Vol.1, No.3, 2011.

Airault Pascal, *Homo Urbanus Africanus*, Jeune Afrique n°2655, du 27 novembre au 3 décembre 2011.

Balandier Georges, *Sociologie des Brazzavilles noires*, A. Collin, Paris, 1955.

Banegas R., Warnier J.P., *figures de la réussite et imaginaires politiques*, Politiques Africaines, n°83, 2001.

Banque Africaine de Développement, Centre de Développement de l'Organisation de Coopération et de Développement, Economique, Programme de Développement des Nations Unies, Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique, *Perspectives économiques en Afrique : l'Afrique et ses partenaires émergents*, 2011, http://www.undp.org/french/africa/documents/FR-AEO_2011.pdf

Banque Mondiale, *la pauvreté*, juillet 2011, <http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/ACCUEILEXTN/NEWSFRENCH/0,,contntMDK:20486990~pagePK:64257043~piPK:437376~theSitePK:1074931,00.html>

Banque Mondiale, *Poverty and equity, regional dashboard: Sub-saharan Africa*, <http://povertydata.worldbank.org/poverty/region/SSA>

Banque Mondiale, *Africa Development Indicators 2011*, Aout 2011.

Banque Mondiale, *Population urbaine (% total)*, 2010,
<http://donnees.banquemondiale.org/theme/developpement-urbain?display=graph>

Banque mondiale, *La « corruption discrète » entrave le développement de l'Afrique*, Communiqué de presse n°:2010/283/AFR, 15/03/2010,
<http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/ACCUEILEXTN/PAYSEXTN/AFRICAIN/FRENCHEXT/0,,contentMDK:22501286~menuPK:596748~pagePK:2865106~piPK:2865128~theSitePK:488775,00.html>

Benoit Kevin, Ferass S. , Gournat- Douath S., 1998. *Les tontines en Afrique*. Mémoire de maîtrise réalisé sous la direction de Jean-Paul Azam. Toulouse, Université des sciences sociales, in **Semin Jeanne**, *L'argent, la famille, les amies : ethnographie contemporaine des tontines africaines en contexte migratoire*, Civilisation N°56, 2007

CEDEAO, *Profil de pauvreté dans les pays de la CEDEAO*, p.14,
http://unstats.un.org/unsd/publication/ecowas_poverty_profile_f.pdf

Comité d'Echanges, de Réflexion et d'Information sur les Systèmes d'Épargne et de Crédit (CERISE), *Social Performance Indicators Initiative : Audit des Performances Sociales des Institutions de Microfinance, Guide opérationnel*, 2009.

Copans Jean, *Les mystères des Brazzavilles noires*, In *Afrique plurielle, Afrique culturelle*. Hommage à Georges Balandier, Karthala, Paris, 1986.

Davis Mike, *Planet of Slums*, Verso: London, 2006

Devey Muriel, *Logement social cherché locataire aisé*, Jeune Afrique n°2655, du 27 novembre au 3 décembre 2011.

Djadé Komi, *L'économie informelle en ASS*, éditions Harmattan, Etudes Africaines, 2011.

Durang Xavier, *L'Afrique des idées reçues*, pp. 185-190, Éditions Belin, Paris, 2006.

Ekpo, M.U. *Bureaucratic Corruption in Sub-Saharan Africa: toward a search of causes and consequences*, Washington, D.C.: University Press of America, 1979

Fond Monétaire International, *Etudes Economiques et financiers: Perspectives économiques régionales, ASS Maintenir la croissance*, Octobre 2011,
<http://www.imf.org/external/french/pubs/ft/reo/2011/afr/sreo1011f.pdf>

Fond Monétaire international, *Perspectives Economiques Régionales : ASS : maintenir la croissance*, Octobre 2011

Fond Monétaire International, *Twenty-Fourth Meeting of the IMF Committee on Balance of Payments Statistics*, Moscou, Russie, October 24–26, 2011, p.41.

Forbes, *The world biggest public companies*, Avril 2011, <http://www.forbes.com/global2000/>

Gilliard Patrick, *L'extrême pauvreté au Niger: mendier ou mourir*, Karthala, 2005.

Groupe de la Banque Africaine de développement, *Stratégie de développement urbain du groupe de la banque*, Avril 2010, <http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Policy-Documents/Strat%C3%A9gie%20de%20d%C3%A9veloppement%20urbain%20de%20la%20Banque%20-%20Rev%201.pdf>

Hilgers Mathieu, *Une ethnographie à l'échelle de la ville : urbanité, histoire et reconnaissance à Ouadougou (Burkina Faso)*, Karthala, 2009, p.137. <http://www.docstoc.com/docs/37865150/The-dynamics-of-urbanization-in-Sub-Saharan-Africa>

International Finance Corporation, *Microfinance in Africa: Banking for the smallest businesses*, 2011, [http://www.ifc.org/ifcext/gfm.nsf/AttachmentsByTitle/IFC+Africa+Microfinance+Brochure/\\$FILE/IFC+Africa+Microfinance+Brochure.pdf](http://www.ifc.org/ifcext/gfm.nsf/AttachmentsByTitle/IFC+Africa+Microfinance+Brochure/$FILE/IFC+Africa+Microfinance+Brochure.pdf)

Johnston, Michael. *Civil Society and Corruption: mobilizing for reform*. Lanham, Maryland: University Press of America, 2005.

Kane Abdoulaye, *Tontines, caisses de solidarité et banquiers ambulants : univers des pratiques financières informelles en Afrique*, L'Harmattan, Etudes Africaines, Paris, Mars 2010

Kanoute Mamadou Bachir, *Quand l'Afrique réinvente la citoyenneté locale*, Le Monde Diplomatique, Octobre 2011, <http://www.monde-diplomatique.fr/2011/10/KANOUTE/21116>

Kaufman David, *Style Safari: Africa's Cities Are As Absorbing As the Bush*, 21/11/2011, Time, <http://www.time.com/time/magazine/article/0,9171,2099052,00.html#ixzz1hf7RX2yg>

Kieffer J., *Les jeunes des « grins » de thé et la campagne électorale à Ouagadougou*, Politique africaine, n°101

Kounkou Dominique, *Pour une renaissance de la tontine*, L'Harmattan, Paris, 2008

Labrecque Annie-Claude, *Les études urbaines en ASS: un portrait général*, janvier 2010, vrm.ca, http://www.vrm.ca/cap_afrique_portrait.asp?ID=1228

Lahimer Noomen, *Investissements directs étrangers et investissement domestiques en Afrique subsaharienne : effets d'éviction ou de stimulation ?*, Université Paris Dauphine, Décembre 2011, http://basepub.dauphine.fr/xmlui/bitstream/handle/123456789/5842/lahimer_invs.PDF;jsessionid=0DE9290DD1EA3FBDC9F8278C276A7E93?sequence=1

Larousse, Paris, 2011, <http://www.larousse.fr/encyclopedie/ville/Paris/137068>

Leive Adam, Xu Ke, *Comment les ménages font-ils face aux dépenses de santé à leur charge : données empiriques provenant de 15 pays d'Afrique*, Organisation Mondiale de la Santé, <http://www.who.int/bulletin/volumes/86/11/07-049403-ab/fr/index.html>

Lipset S.M., Lenz G.S., “*Corruption, Culture, and Markets*” in L.E. Harrison and S.P. Huntington (eds), *Culture Matters: How values shape human progress*, New York: Basic Books, 2000

Macrae C., *Search Towards a Global Village, Networking Economy and The World’s Greatest Mathe Error*, dans *The Journal of Social Business*, (CfD), Scotland, Vol.1, No.3, 2011

Manciaux Cécile, *Panorama: celles par qui la croissance arrive*, Jeune Afrique n°2655, du 27 novembre au 3 décembre 2011

Mescheriakoff Alain, *l’ordre patrimonial: essai d’interprétation du fonctionnement de l’administration d’Afrique francophone subsaharienne*, revues françaises de l’administration publique, n°42, avril-mai 1987 in **Bell Stéphane**, *La recherche scientifique et le développement en Afrique*, idées nomades, Karthala

Mc Kinsey, *What’s driving Africa’s growth*, Mc Kinsey Quarterly, Juin 2010, http://www.mckinseyquarterly.com/Whats_driving_Africas_growth_2601#2

Microfinance Information Exchange (MIX), Groupe Consultatif d’assistance aux pauvres (CGAP), *ASS 2010 Benchmarking et Analyse Du Secteur De La Microfinance*, Avril 2011, http://www.themix.org/sites/default/files/096_MIX_Sub-Sahara%20Africa%20Report%2017-05-2011-%20French.pdf

Munzele Munzimi J. M., *Comprendre les pratiques de sociabilité alimentaire dans une société africaine : les ambuun de la république démocratique du Congo*, juin 2005, http://www.lemangeur-ocha.com/fileadmin/images/sciences_humaines/14_Munzini_Penserl_individu11.pdf

OCDE, *Pour Préparer l’avenir de l’Afrique de l’Ouest : Une vision à l’horizon 2020*, 1998, <http://www.oecd.org/dataoecd/50/16/38513077.pdf>

OCDE, *Rapport Afrique de l’Ouest 2007-2008, Economie Informelle*, décembre 2008, p.169, <http://www.oecd.org/dataoecd/31/0/42358563.pdf>

ONU Habitat, *L’état des Villes Africaines 2010 : Gouvernance, inégalités et marchés fonciers urbains*, 2010.

ONU Habitat, *Guide pratique pour les décideurs politiques n°7 : le logement locatif*, 2010.

Ortiz Fabien, *Téléphonie mobile : le géant indien Bharti Airtel s’implante en Afrique*, Afrik.com, 16/02/2010, <http://www.afrik.com/article18844.html>

Patterson L., *Breaking the rules of microfinance to better end poverty and catalyze its transformational dimension: conversations with industry pioneers to explore the soul of microfinance*, *The Journal of Social Business* (CfD), Scotland, Vol.1, No.3,2011

Perspectives économiques en Afrique, *Apports financiers extérieurs*, 22/07/2011, <http://www.africaneconomicoutlook.org/fr/outlook/external-financial-flows/>

Programme des Nations Unies pour le Développement
Unité de lutte contre la pauvreté (PNUD), *Province de Kinshasa*, Mars 2009,
http://www.cd.undp.org/mediafile/Profil_kinshasa_Final.pdf

Pilon Marc, Vignikin Kokou, *Ménages et familles en ASS*, Agence Universitaire de la Francophonie, Editions des archives Contemporaines, 2006.

Portail Microfinance, *Qu'est-ce que la microfinance ?*, MicroFinance Gateway, Avril 2010,
<http://www.lamicrofinance.org/section/faq#1>

Ratha Dilip, Mohapatra Sanket, Silwal Ani, *Recueil de statistiques 2011 sur les migrations et les envois de fonds*, Banque Mondiale, 2e édition, 01/10/2010,
<http://siteresources.worldbank.org/INTPROSPECTS/Resources/334934-1110315015165/Factbook2011French.pdf>

République Démographique du Congo, *Enquête démographique et de santé (EDS-RDC)*, 2007, p.289, <http://www.minisanterdc.cd/fr/documents/eds.pdf>

République du Congo, *indice harmonisé des prix à la consommation des ménages*, 10/06/2011, <http://www.cnsee.org/pdf/IHPC201105.pdf>, p.6.

Sahlins Marshall, 2000. *Les Lumières en Anthropologie*. Nanterre, Société d'Ethnologie, Conférence Eugène Fleischmann

Semin Jeanne, *L'argent, la famille, les amies : ethnographie contemporaine des tontines africaines en contexte migratoire*, <http://civilisations.revues.org/index636.html>

Sinha F. (2011), *Beyond ethical financial services: developing a Seal of Excellence for poverty outreach and transformation in microfinance*, dans **Daley-Harris S.**, *New pathways out of poverty*, Kumarian Press, Virginia, États Unis.

Souyri Pierre, *Le développement du capitalisme en Afrique noire*, in *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 1968, Volume 23, Numéro 3

Tcheng Henri, Huet Jean-Michel, Romdhane Mouna, *Les enjeux financiers de l'explosion des télécoms en ASS*, IFRI, Février 2010, <http://www.bearingpoint.com/en-be/download/telecom.pdf>

Toppe Gilbert, *L'Union Africaine et le développement de l'Afrique*, 2010, L'Harmattan : Paris

Transparency International, *Corruption perceptions index 2011*, 2011.
<http://cpi.transparency.org/cpi2011/results/>

Traoré Zinab L., *Les villes africaines les plus chères au monde en 2011*, Next Afrique, 26/06/2011, <http://www.nextafrique.com/showroom/styles-de-vie/1222-les-villes-africaines-les-plus-cheres-au-monde-en-2011>

UNCTAD, *World Investment Report 2011: Non-Equity Modes of International Production and Development*, 2011, <http://www.unctad-docs.org/files/UNCTAD-WIR2011-Full-en.pdf>

UNDP, *Human Development report 2011: Sustainability and Equity: A Better Future for All*

UNESCO, *Le financement de l'éducation en ASS : Relever les défis de l'expansion, de l'équité et de la qualité*, 2011, <http://www.uis.unesco.org/Library/Documents/Finance-11-fre.pdf>

UNHCR, *Indice d'inégalité de genre et indicateurs connexes*, 2011, http://hdr.undp.org/en/media/HDR_2011_FR_Table4.pdf

United Nations, Department of Economic and Social Affairs, *World Urbanization Prospects: The 2009 Revision Population Database*, <http://esa.un.org/unpd/wup/unup/p2k0data.asp>

World Gazetteer, 01/01/2010, <http://www.world-gazetteer.com/wg.php?men=home&lng=en&des=wg&geo=-247&srt=npan&col=abcdefghinoq&msz=1500&geo=0>

Walther, R., *La formation professionnelle en secteur informel*, Agence Française de Développement (AFD) Département de la Recherche, Levallois-Perret.

Xaba, J., Horn P., Motala S. (2002), *Le secteur informel en ASS : Vers la promotion d'un travail décent*, Document de travail sur l'économie informelle. Genève : OIT

Annexe 1 : L'évolution de la population urbaine Subsaharienne

Pays	Population urbaine, en pourcentage 1960	Population urbaine, en pourcentage 2010	Difference entre 1960 et 2010
Afrique du Sud	46.6	61.7	15.1
Angola	10.4	58.5	48.1
Benin	9.3	42	32.7
Bostwana	3.1	61.1	58
Burkina Faso	4.7	25.7	21
Burundi	2	11	9
Cameroun	13.9	58.4	44.5

Cap Vert	16.7	61.1	44.4
Comores	12.6	28.2	15.6
Cote d'Ivoire	17.7	50.6	32.9
Erythrée	9.8	21.6	11.8
Ethiopie	6.4	16.7	10.3
Gambie	12.1	58.1	46
Ghana	23.3	51.5	28.2
Guinée	10.5	35.4	24.9
Guinée Bissau	13.6	30	16.4
Kenya	7.4	22.2	14.8
Lesotho	3.4	26.9	23.5
Liberia	18.6	47.8	29.2
Madagascar	10.6	30.2	19.6
Malawi	4.4	19.8	15.4
Mali	11.1	35.9	24.8
Maurice	33.2	41.8	8.6
Mauritanie	6.9	41.4	34.2
Mozambique	3.7	38.4	34.7
Namibie	17.9	38	20.1
Niger	5.8	17.1	11.3
Nigeria	16.2	49.8	33.6
Ouganda	4.4	13.3	8.9
Republique Centrafricaine	20.1	38.9	18.8
Republique du Congo	31.6	62.1	30.5
Republique Democratique du Congo	22.3	35.2	12.9

Rwanda	2.4	18.9	
Sao Tomé et Príncipe	16.1	62.2	
Senegal	23	42.4	
Sierra Leone	17.4	38.4	
Somalie	17.3	37.4	
Soudan	10.7	40.1	
Swaziland	3.9	21.4	
Tchad	6.7	27.6	
Togo	10.1	43.4	
Zambie	18.1	35.7	
Zimbabwe	12.6	38.3	

Annexe 2 : Les villes d'Afrique Subsaharienne¹²¹

Pays	Localisation	Nbre de ville >100 000 habitants	Nbre de villes >1 million d'habitants	Population des villes > 1 million d'habitants (en 2010)
Afrique du Sud	Afrique Australe	65	6	Cape Town: 3 648 807 habitants Durban : 3 512 243 habitants Johannesburg : 2 058 044 habitants Pretoria : 1 724 533 habitants Port Elisabeth : 1 182 233 habitants Soweto : 1 801 772 habitants
Angola	Afrique Australe	9	1	Luanda : 2 644 318 habitants
Benin	Afrique de	8	0	

¹²¹ World Gazetteer, 01/01/2010, <http://www.world-gazetteer.com/wg.php?men=home&lng=en&des=wg&geo=-247&srt=npan&col=abcdefghinoq&msz=1500&geo=0>

	l'Ouest			
Bostwana	Afrique Australe	1	0	
Burkina Faso	Afrique de l'Ouest	2	²	Ouagadougou : 1 411 869 habitants
Burundi	Afrique de l'Est	2	0	
Cameroun	Afrique Centrale	21	2	Douala : 2 131 832 habitants Yaounde : 1 812 169 habitants
Cap Vert	Afrique de l'Ouest	1	0	
Comores	Afrique Australe	0	0	
Cote d'Ivoire	Afrique de l'Ouest	12	1	Abidjan : 4 123 208 habitants
Djibouti	Afrique de l'Est	1	0	
Erythrée	Afrique de l'Est	1	0	
Ethiopie	Afrique de l'Est	15	1	Addis Abeba : 3 315 108 habitants
Gabon	Afrique centrale	2	0	
Gambie	Afrique de l'Ouest	1	0	
Ghana	Afrique de l'Ouest	12	2	Accra : 2 449 922 habitants Kumasi : 1 928 196 habitants
Guinée	Afrique de l'Ouest	9	1	Conakry : 2 007 310 habitants
Guinée Bissau	Afrique de l'Ouest	1	0	
Guinée Equatoriale	Afrique Centrale	2	0	

Kenya	Afrique de l'Est	7	1	Nairobi : 3 246 384 habitants
Lesotho	Afrique Australe	1	0	
Liberia	Afrique de l'Ouest	1	1	Monrovia : 1 063 340 habitants
Madagascar	Afrique Australe	6	1	Antanarivo : 1 687 748 habitants
Malawi	Afrique Australe	3	0	
Mali	Afrique de l'Ouest	5	1	Bamako : 1 793 730 habitants
Maurice	Afrique Australe	3	0	
Mauritanie	Afrique de l'Ouest	1	0	
Mozambique	Afrique Australe	15	1	Maputo : 1 130 391
Namibie	Afrique Australe	1	0	
Niger ⁵⁹	Afrique de l'Ouest	6	0	
Nigeria	Afrique de l'Ouest	67	10	Aba : 1 597 296 habitants Abuja : 1 352 679 habitants Benin : 2 406 697 habitants Ibadan : 5 175 223 habitants Ilorin : 1 084 681habitants Kaduna: 2 061 175 habitants Kano: 2 376 372 habitants Lagos: 9 968 455 habitants Maiduguri: 1 126 195 habitants Port Harcourt : 2 100 711 habitants
Ouganda	Afrique de l'Est	3	1	Kampala : 1 514 301 habitants
Republique	Afrique	2	0	

Centrafricaine	Centrale			
Republique du Congo	Afrique Centrale	3	1	Brazzaville : 1 252 974
Republique Democratique du Congo	Afrique Centrale	27	3	Kinshasa : 8 900 721 habitants Lubumbashi : 1 630 186 habitants Mbuji-Mayi : 1 559 073 habitants
Rwanda	Afrique centrale	4	1	Kigali : 1 029 384 habitants
Sao Tomé et Principe	Afrique de l'Ouest	0	0	
Senegal	Afrique de l'Ouest	7	1	Dakar : 2 583 028 habitants
Sierra Leone	Afrique de l'Ouest	4	0	
Somalie	Afrique de l'Est	1	1	Mogadisho : 1 579 041 habitants
Soudan	Afrique de l'Est	24	2	Khartoum : 2 431 323 Umm-Durmann : 2 568 590
Swaziland	Afrique Australe	0	0	
Tanzanie	Afrique de l'Est	17	1	Dar Es Salaam : 3 212 040
Tchad	Afrique Centrale	3	0	
Togo	Afrique de l'Ouest	3	1	Lomé : 1 628 431
Zambie	Afrique Australe	11	1	Lusaka : 1 451 145
Zimbabwe	Afrique Australe	6	1	Harare : 1 725 976